

FETE DU JOUR: Saint Janvier
Soleil: lever, 5h. 41; coucher, 5h. 04.
Lune: (nouvelle) lever, 5h. 19; coucher, 5h. 57.
1,142e JOUR DE LA GUERRE
TEMPS PROBABLE:
Généralement beau
33me ANNEE—No 269

LA PRESSE

Le plus fort tirage des journaux du Canada tout entier, plus de 140,000 copies par jour

EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1917

LA PRESSE, telle qu'établie par Trofé
BERTHAUME, est une institution irré-
vocablement dévouée aux intérêts cana-
diens-français et catholiques; indépendante
des partis politiques, elle traite tout le
monde avec justice, protège les petits et les
faibles contre les grands et les forts, lutte
pour le bien contre le mal, tient plus à éclai-
rer qu'à gouverner, fait rayonner
par son puissant service d'infors
le champion des réformes pour
le sort des classes sociales.

PRIX: UN CENT
et dans la

MONETTE AUX MAINS DE LA JUSTICE

"C'EST MOI, VOUS M'AVEZ!"

CE QUE DIT LE R. F. FELIX QUI A ENGAGE MONETTE COMME SERVITEUR

Le bandit, qui avait déclaré
s'appeler Plamondon, fai-
sait preuve de bonne
camaraderie.
UN PIQUANT INCIDENT
"En tout cas, je n'irai pas
l'arrêter seul!" déclare un
des détectives.
DES PERQUISITIONS



LE REVEREND FRERE FELIX, directeur de l'Académie commerciale Roussin, interviewé ce matin au sujet du bandit Monette, le pseudo serviteur de cette maison. (Cliché du photographe de la "Presse").

Interviewé par un de nos re-
présentants, cet avant-midi, le
R. Frère Félix, directeur de
l'Académie Commerciale Roussin,
où le bandit Monette fut
arrêté, a déclaré que celui-ci
avait été engagé pour servir les
tables et non pour chauffer les
fournaises comme le voudraient
des journaux du matin. Le Frère
Félix a ajouté que depuis
vendredi, jour où il est entré
au service de la communauté,
Monette a fait preuve d'excellente
conduite. Il était fort poli
et bon camarade avec les autres
domestiques de la maison. Le
bandit, au Frère Félix qui de-
mandait un serviteur par la
voie des petites annonces de la
"Presse", avait déclaré se nom-
mer Albert Plamondon et être
domicilié au No 426, rue De Lo-
rimier. Narrant l'arrestation du
bandit, le directeur de l'école
Roussin fit part à notre colla-
borateur d'un détail inédit qui
témoigne bien de l'appréhension
qu'on entretenait à l'endroit
de Monette. Alors que le sous-
chef Charpentier et ses agents
étaient dans le bureau du Frère
Félix, un de ces derniers déclara
bien catégoriquement: "En
tout cas, moi, je n'irai pas l'ar-
rêter seul!" C'est alors que le
directeur ajouta: "Moi je n'ai
pas peur et je vais aller vous le
chercher!" En effet, peu après,
le Frère Félix, revenant avec le
pseudo-serviteur et celui-ci
était bel et bien terrassé par

Mais le redoutable bandit arrêté à l'Académie
Roussin, à la Pointe-aux-Trembles, ajoute
aussitôt en s'adressant aux agents:
"J'avais un revolver chargé dans ma
chambre; vous ne m'avez pas
donné de chance!"

COMMENT S'OPERA L'ARRESTATION

La "Presse" avait publié la photographie du sinistre
repris de justice, hier après-midi, quelques heures à
peine avant son arrestation.—Le mot d'ordre
des policiers était: "pas de quartier!"

LA BONNE PISTE CETTE FOIS

Henri Monette, alias Charles-Edouard Girard, dont la
"Presse" publiait hier la photographie, a été arrêté peu après
que notre journal fut livré aux distributeurs dans l'après-midi
même. Le sinistre individu qui a fait courir la police jusque dans
l'Ontario (et que cette dernière croyait encore loin de la métro-
pole) a été capturé bien prosaïquement — si l'on peut dire? —
dans une maison d'éducation de la Pointe-aux-Trembles où il s'é-
tait engagé comme serviteur. L'homme dont le nom,
depuis quelques semaines, a défrayé journellement la chro-
nique policière; celui qui semblait devoir se moquer éternelle-
ment des agents lancés à ses trousses; le chef de la bande tra-
gique dont les exploits terrifiants ont provoqué tant d'émotions;
le bandit Monette enfin, est aux mains de la police et de la jus-
tice. Celle-ci dira si le dossier du prisonnier est aussi lourd que
l'ont voulu les prévenus qui sont déjà entrés dans la voie des
aveux.

C'EST LUI CETTE FOIS

Henri Monette alias Charles-Edouard Girard, exécutif donc pal-
siblement — en apparence du moins — son nouvel état de serviteur à
l'Académie Commerciale Roussin, dirigée par les FF. du Sacré-Cœur,
à la Pointe-aux-Trembles, quand les agents l'ont appréhendé, hier après-
midi, vers 4 hrs 45.
Les chasseurs d'hommes ne s'é-
taient pas découragés; malgré les
fausses informations qu'ils re-
cevaient de toutes parts et les coa-
litions qu'ils ont dû faire à travers
toute la province, le sous-chef Char-
pentier, de la Sûreté municipale, et
le chef Lorrain, de la Sûreté provin-
ciale, ne se rebutèrent pas. Ils
ne voulaient avoir rien à se repro-
cher dans cette lutte contre le crime
qui restera mémorable.

LA BONNE PISTE

Enfin, hier après-midi, vers deux
heures, le détective Albert Beau-
champ, qui avec le détective Eugène
Martin, s'était le plus occupé de
rechercher le bandit Monette, rece-
vait l'information qui devait am-
ener peu d'heures plus tard la cap-
ture du fugitif.
Une personne que la police ne
peut nommer dans le moment, à
cause des circonstances, vint dire au
policier qu'elle était en état de dire
où se trouvait Monette. Elle fut
immédiatement conduite au bureau
du sous-chef Charpentier qui man-
da l'inspecteur Giroux et, peu après,



M. JOSEPH CHARPENTIER, assis-
tant-superintendent de la Sûreté de
Montréal, qui commandait l'escou-
pe de policiers qui ont contribué à
l'arrestation de Monette.

les deux policiers, accompagnés des
détectives Beauchamp, Weston et
French, montaient dans un auto-
mobile et prenaient la direction de
l'extrême-est.

On leur avait dit que Monette qui
se faisait appeler Plamondon, était
engagé comme serviteur à l'Académie
Roussin; on ajoutait que le fu-
gitif s'était déguisé en se teignant
les cheveux.

LA CAPTURE S'ORGANISE

Pour éviter tout embarras quant
à l'identité de l'individu qui lui
avait été désigné comme Monette,
Charpentier se fit accompagner de
M. Laflamme, du service d'identifi-
cation.
Il ne fallut que peu de temps
pour arriver à la Pointe-aux-Trem-
bles.
L'automobile fut laissée à quel-
que distance de l'Académie, puis M.
Charpentier divisa les agents en
deux groupes.
Pendant que lui-même, le détec-
tive Beauchamp et M. Laflamme,
pénétraient dans l'édifice, l'inspec-
teur Giroux, le détective French et
le détective Weston étaient chargés
de la surveillance à l'extérieur.

PAS DE QUARTIER!

Les policiers avaient reçu l'ordre
d'empêcher par tous les moyens, la
fuite du bandit.
Au besoin on l'aurait cloué sur
A suivre sur la page 13



L'Académie commerciale Roussin, située rue Notre-Dame, à la Pointe-aux-Trembles, où Monette s'était réfugié en qualité de serviteur, trompant la bonne foi des directeurs de la maison. Le bureau du Frère Félix, où le bandit fut arrêté, est indiqué par une croix. (Cliché du photographe de la "Presse").

MONETTE EN COUR

IL COMPARAIT LES FERS AUX MAINS

Le sinistre individu est traduit devant le juge
Lancôt, ce matin, mais il ne desserre pas
les dents.—Il reviendra devant le tribunal
mercredi le 26.

L'ENFANCE DU BANDIT A TROIS-RIVIERES

Le bandit Monette, enchaîné au détective Beauchamp, a
comparu, ce matin, devant le juge Lancôt, en chambre. La salle
des comparutions était remplie, et la foule a éprouvé un réel dé-
sappointement. Jamais capture n'a excité une pareille curiosité.
Devant le juge, le prisonnier n'a donné aucun signe d'émo-
tion.

C'est le greffier Demers qui a lu les plaintes auxquelles le
prévenu n'a pas répondu. Enquête le 26 du courant.

L'inculpé est accusé d'avoir, pendant la nuit du 9 août, pris
part à la tentative de meurtre contre lord Atholstan et les mem-
bres de sa famille, à Cartierville.

Il aura aussi à répondre à l'accusation d'avoir commis un
vol de dynamite à la carrière Martineau, pendant la nuit du
9 août.

Enfin, Monette est accusé d'avoir commis une tentative de
meurtre sur la personne du chauffeur d'automobile nommé Con-
rad Therrien.

Le juge l'ayant invité à s'asseoir pendant que l'on était allé
chercher les avocats de la poursuite, a simplement dit: "Merci".

Au greffier Demers qui lui demandait son nom, il répondit:
"Je m'appelle Charles-Edouard Girard, alias Henri Monette."

Il a été conduit des cellules de la Sûreté au palais de justice
par les détectives Martin et Beauchamp.

L'ENFANCE DE MONETTE, SES PARENTS

(Du correspondant de la "Presse")

Trois-Rivières, 19.—Le bandit Monette dit Girard, est né aux
Trois-Rivières; son grand-père maternel était Honoré Robert.
Son père venait de Montréal et a épousé une femme, née Robert,
aux Trois-Rivières; son père était condonier et a été employé 10
ans à la manufacture Smardon, et il a tenu un magasin de chaus-
sures, rue Des-Forges, durant une couple d'années. Le jeune Gi-
rard a été employé comme messager dans son jeune âge, chez M.
Lucien Lajoie, marchand, et chez M. Guilbert, marchand de
chaussures. Le jeune homme avait l'air très intelligent et avait
la réplique facile. La seule parenté connue ici est une de ses
sœurs, une veuve du nom de Durocher. Ses parents portaient
ici le nom de Girard et ils étaient connus sous ce nom.



L'INSPECTEUR H. GIROUX, de la po-
lice fédérale, qui s'est activement oc-
cupé de la chasse au bandit.

NOUVEAU MOYEN DE PROTEGER PETROGRAD

Petrograd, 19.—Le gou-
vernement provisoire a
aboli le poste de gouver-
neur militaire de Petrograd
et a rétabli celui de com-
mandant des troupes du
district de Petrograd. Le
colonel Polkovnikoff a été
nommé commandant des
troupes du district de Pe-
trograd avec le pouvoir de
régler les questions rela-
tives au ravitaillement et
au transport.

L'ENREGISTREMENT MILITAIRE

M.S.A. 3
Specimen
CANADA No. DR
ACTE DU SERVICE MILITAIRE, 1917
DECLARATION D'ETRE PRET A REPONDRE A L'APPEL AU SER-
VICE MILITAIRE (Si on ne réclame aucune exemption)
CLASSE I.
Je soussigné me déclare prêt à répondre à l'appel qui m'est fait
au service militaire. Je me présenterai quand je serai appelé par un avis
transmis par la maille, et adressé comme suit:
Donnez l'adresse au long.
J'ai ans. Je suis garçon ou un veuf sans enfants. Je crois que
je suis physiquement qualifié.
Mon occupation actuelle est
et mon patron (s'il y en a) est
dont l'adresse est
Bureau Signature
INSTRUCTION AU MAITRE DE POSTE
Cette formule aussitôt qu'elle est remplie, signée
et timbrée doit être transmise chaque jour
au Régistrateur de la province.

M.S.A. 4
CANADA No. DR
ACTE DU SERVICE MILITAIRE, 1917
CERTIFICAT DU MAITRE DE POSTE
(Ce certificat doit être gardé par l'homme)
Je certifie par les présentes, que j'ai reçu aujourd'hui la déclaration
qu'il est prêt à répondre à l'appel au service militaire de
dont l'adresse postale est
et c'est le talon qui porte le même numéro que la dite déclaration.
Bureau Signature du maître de poste.
Ce certificat doit être signé et timbré, puis
remis à la personne qui se présente pour le service.
Il est important que l'homme garde par devers lui
ce certificat, afin de pouvoir le présenter, quand il
en sera requis.

La formule officielle que devront remplir les conscrits de la première
classe, qui ne demandent pas d'exemption. Elle est émise par le
ministère d'Ottawa et envoyée à tous les bureaux de poste du pays.

ELECTION A NEW-YORK

New-York, 19.—Il y a aujour-
d'hui élection primaire dans la ville
de New-York. Le maire J.-P. Mit-
chel, candidat fusionniste, a pour
adversaire l'ex-sénateur républicain
W.-M. Bennett.

UNE FABRIQUE EN FEU

New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse,
19.—Ce matin, le bâtiment des ma-
chines de la "Eastern Steel Com-
pany", à Trenton, a été détruit par
le feu. Les pertes sont évaluées à
\$125,000.

CE QUE RACONTAIT MONETTE A LEON PAQUETTE, LE DOMESTIQUE QUI PARTAGEAIT SA CHAMBRE

Ce matin, un représentant de la
"Presse" a pu obtenir une inter-
view de Léon Paquette, le domes-
tique qui, pendant cinq jours à l'A-
cadémie Roussin, a partagé la
chambre de Monette. C'est au mo-
ment où M. Paquette quittait cette
institution pour ne plus y retour-
ner, que nous avons pu le rencon-
trer. Aux questions que nous lui
avons posées, il déclare:
MONETTE A L'ACADEMIE
"Rien dans les habitudes de mon
compagnon de chambre, que nous
connissions tous sous le nom d'Al-

bert Plamondon, ne pouvait nous
laisser soupçonner son identité. J'é-
tais déjà depuis quelques jours,
chez les Frères du Sacré-Cœur,
quand il y entra à son tour. Il
avait avec lui, une petite valise con-
tenant deux habits, quelques sou-
s-pieds, et il faisait son travail
comme les autres, se retirant de
bonne heure dans la chambre où
tous les soirs, je causais avec lui."
AUCUN SOUPÇON
"Jamais il ne m'a rien dit qui ait
pu exciter le moindre soupçon. Je
n'ai su qu'il, qu'il avait un re-
volver. Chaque soir, nous ache-

tions les journaux et comme tout le
monde, il semblait s'intéresser à la
chasse, que l'on faisait à Monette."
"Il m'avait dit avoir déjà gagné
jusqu'à 85 par jour, mais qu'ayant
perdu sa position, il avait par la suite
dépendu ce qu'il avait mis de côté.
Aux remarques que je lui fis, il me
dit, un soir: "Ce que je gagne ici,
\$15 par mois, chambre et pension,
ce n'est pas gros; mais on est mieux
qu'en prison." La première journée,
il me demanda aussi s'il n'y avait
qu'une sortie; mais, je ne fis au-
cune attention à cela. Il me deman-
da même comment les autres por-



LE DETECTIVE ALBERT BEAU-
CHAMP qui a terrassé le fugitif Mo-
nette, à Pointe-aux-Trembles.

l'agent Beauchamp, comme
nous le rapportons en détail
ailleurs.
Le bandit, continue l'aimable
directeur de l'Académie Roussin,
a assuré cyniquement les
agents que l'arrestation ne se-
rait pas passée aussi simple-
ment que ça, s'il avait eu le
moindre doute de ce qui allait
se dérouler. Monette a dit alors
avoir un revolver dans sa cham-
bre et les perquisitions opérées
immédiatement après telle dé-
claration, ont prouvé que le
dangereux repris de justice
avait dit la vérité.

UN PROJET ENERGIQUE DU CABINET FRANCAIS

Paris, 19.—Le gouver-
nement a présenté à la
chambre des députés un
projet de loi autorisant le
ministre du commerce à ré-
duire la consommation du
papier ou des matières pré-
mières servant à la fabri-
cation du papier, durant la
guerre, et à confisquer le
papier ou les matières pré-
mières employés contrairement
aux ordres du minist-
ère du commerce.

LA PRESSE

L'ÉDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE".
 Propriétaire: A. BERTHELEMY, Président et Gérant Général.
 ABONNEMENT, CANADA—Payable d'avance.
 ÉDITION QUOTIDIENNE, \$3.50 par an; \$1.75 par six mois.
 ÉDITION HEBDOMADAIRE, \$1.00 par an; 50c par six mois.
 AGENCES POUR ANNONCES:
 TORONTO, Ont.—B. W. King, représentant, 1200 rue Saint-Jacques, 16 rue.
 SECTION DES ÉTATS-UNIS—The W. J. Morton Company, No 200, Chicago Avenue, Fifth Avenue Bldg., 400 West 12th St., New York City, et
 Edouard Trépanier, 200 rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, Ill.
 Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, MONTREAL, P. Q.

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE 1917

Le commissaire Villeneuve aspire-t-il à la dictature?

S'il veut fouler aux pieds l'autonomie de Montréal, qu'il ait au moins la décence de ne pas s'en vanter.

En se faisant asperger de compliments à l'eau de rose (marque Bernard), M. Villeneuve cherche vainement à faire oublier le triste rôle qu'il a joué à l'hôtel de ville.

La travée centrale du pont de Québec s'élève en même temps que les prix des vivres; la première cessera bientôt de monter, les autres monteront-ils toujours?

À 9 heures 55, cet avant-midi, la travée centrale du pont de Québec avait franchi, exactement, la moitié de son ascension, c'est-à-dire qu'elle était alors à 75 pieds du terme de son déplacement. Nul doute qu'elle ne restera pas longtemps à mi-chemin.

Grâce au bonus de 15 p. c. qu'ils viennent d'empêcher, les actionnaires d'une des principales minières du Canada auront touché, cette année, un dividende de 25 p. c. Pour une troisième année de guerre, où la farine et le pain ont coûté si cher aux pauvres gens, voilà des profits qui devraient attirer l'attention du contrôleur des vivres. Qu'en dites-vous, M. Hanna?

Locataires comme propriétaires de Montréal ont intérêt à ce que les affaires de la Ville soient bien administrées, car si la taxe foncière doit être élevée pour suppléer au gaspillage des fonds municipaux, les propriétés se rabattront, comme d'habitude, sur les locataires en augmentant les prix des loyers. Que tous les citoyens s'intéressent donc de plus en plus au choix des administrateurs de la Cité.

Un journal allemand, l'"Arbeiter Zeitung", critique verbalement la politique étrangère de son pays. "L'Allemagne", dit-il, "voudrait, en 1914, se servir de la Russie contre l'Angleterre. En 1915, elle a voulu conclure une alliance avec l'Angleterre. Faut-il s'étonner si notre politique, qui ne songe qu'à la guerre ou qui ne songe qu'à la coalition en vue de la guerre, est tantôt avec les uns, tantôt avec les autres? Elle veut déchaîner la guerre dans le monde, elle a fait maintenant se tourner contre elle tout l'univers". Les Boches eux-mêmes semblent dégoûtés de leurs gouvernements.

Sous le titre "Ame et caractère d'un grand chef", le "Matin", de Paris, vient de publier un magnifique portrait graphique de Joffre, illustre vainqueur de la Marne. — Tout le monde, dit le confrère, était prêt à exécuter ses ordres. Voilà ce qu'a été ce certain appelant le "miracle" de la Marne, miracle de sang froid et d'équilibre de la part de Joffre, miracle de foi et d'énergie de la part des soldats. Plus tard, la figure de Joffre brillera de tout son éclat parmi nos héros nationaux. Et l'on verra que cette figure reflète ce qu'il y a de meilleur dans l'humanité, la pureté de conscience. Notre maréchal symbolisera la France entière au moment où, se sacrifiant sans compter pour les principes immortels du droit, elle arrêta sur la Marne les hordes germaniques qui s'apprêtaient à détruire à jamais l'idéal du monde.

QUE M. HANNA SEVISSSE
OU QU'IL S'EN AILLE

Les critiques sont de plus en plus violentes à l'adresse du dictateur des vivres. Celles que nous avons publiées dans la "Presse", hier, peuvent se résumer ainsi: "M. Hanna ne fait rien pour nous; tout est pour l'autre côté. Si M. Hanna veut continuer à se faire le protecteur du spéculateur et de l'accapareur, il est temps de le remplacer par un autre. Le manque de contrôle véritable des vivres est un crime. M. Hanna est un contrôleur pour rien. Le contrôle des vivres est une comédie qui tourne au tragique".

Voilà ce que l'on dit tout haut, en ce moment; et le "toilette" est général contre M. Hanna, et, aussi, contre le gouvernement, dont on ne peut comprendre l'inertie, en face de la grave situation qui menace la tranquillité du pays.

Le coût de la vie s'est accru dans des proportions telles, la spéculation continue avec une telle insolence, sous l'égide apparentement protectrice du dictateur des vivres, qu'une crise sociale redoutable est à craindre, si l'on n'y met pas tout de suite bon ordre.

Le peuple sait que le producteur n'a jamais augmenté ses prix dans des proportions considérables; il sait donc, aussi, qu'il y a quelque part—on pourrait même dire partout—des intermédiaires coupables. Il veut que ceux-ci soient atteints, punis et maîtrisés par l'intervention énergique de la dictature, en établissant des prix uniformes et raisonnables, d'abord, et en faisant respecter les décrets, ensuite.

Puisque M. Hanna paraît vouloir se faire, en Canada, le bras droit de lord Rhonda en Angleterre, que ne s'inspire-t-il pas de l'exemple de son maître, pour faire un peu profiter le consommateur canadien des avantages d'une dictature nationale? Le contrôle des approvisionnements de vivres par l'Etat britannique vient, en effet, de passer par des phases nouvelles très intéressantes. Une proclamation défend l'importation du lard, du beurre, du jambon et du saindoux, en dehors d'une licence du gouvernement, dans le but de mieux contrôler les prix de ces articles d'importation; d'ailleurs, les prix maxima pour les importateurs de ces articles ont été fixés, et les prix pour les détaillants vont suivre, nous apprend l'"Indépendance belge", publiée à Londres. Les profits des commissaires et des spéculateurs en fromage sont soumis à une limite, et le dictateur anglais s'est fort peu soucié des protestations larmoyantes de ces profiteurs de guerre. Les prix de détail pour la viande et le fromage ont été fixés le 3 septembre, de même que le prix maximum pour la vente de gros, et la limitation des profits des bouchers. Le prix du pain a été de nouveau fixé le 9 septembre, et des décrets importants seront promulgués pour le sucre, le 1er octobre. Il est probable qu'avant la fin de cette année, un prix maximum sera établi pour les principaux articles de la consommation.

Partant du point de vue que le prix du pain et de la viande devait être réduit, lord Rhonda a graduellement étendu le contrôle à de nombreux autres articles, comme la farine d'avoine, la confiture, les fèves, les pois et certaines qualités de thé. Quant aux pommes de terre, malheureux à ceux qui les vendent à un prix supérieur à celui qui a été fixé par la dictature anglaise! L'exemple du cultivateur qui vient d'être, de ce chef, condamné à payer \$25,000 d'amende, est une preuve que lord Rhonda n'entend pas badiner.

N'est-il pas scandaleux qu'au moment même où l'on parle, à Montréal, d'élever le prix du pain, une grande minière canadienne annonce un dividende supplémentaire de 15 pour cent? Les profits sont

excessifs partout, et le dictateur des vivres ne fait rien pour en soulager le consommateur, qui, non seulement doit payer les bénéfices actuels, mais aussi les réserves, comme cela vient d'être prouvé dans l'enquête du "bacon".

On nous affirme que, pas plus tard que mercredi dernier, cinquante-cinq wagons chargés de viande attendaient, aux stockyards de Montréal, leur "exeat" pour les États-Unis; ne serait-il pas raisonnable que le dictateur des vivres pensât un peu à nous, avant de nettoyer le marché canadien des viandes?

Nous voulons bien être généreux vis-à-vis nos alliés, nous priver même, s'il en est nécessaire, mais pas au point de crever de faim en pleine prospérité. Du moins, M. Hanna, si prompt à nous imposer des restrictions, devrait-il avoir le courage de mettre un frein à l'odieuse avidité des spéculateurs, en fixant des prix raisonnables pour les denrées qui restent encore à la consommation locale.

Il est impossible que de dure plus longtemps la comédie de l'offre et de la demande, pour laquelle M. Hanna paraît avoir plus de respect qu'il ne faut, beaucoup plus, évidemment, que son maître à Londres, lord Rhonda. Les spéculateurs, eux, n'y regardent pas de si près, lorsque cela fait leur affaire. L'Association des producteurs de lait par exemple, se soucie fort peu du grand principe économique, en fixant, à la hausse, les prix du lait pour les mois d'octobre, novembre et décembre, au mépris de l'arrêt en conseil qui lui défend; et nous ne sachons pas que les membres canadiens de l'ouest aient le droit de fixer, comme ils viennent de le faire, le prix de la farine à \$11 le baril. Ce n'est, d'ailleurs, pas très généreux de leur part, lorsqu'on sait les profits énormes qu'ils réalisent, et qui se traduisent par des dividendes supplémentaires, révolants dans les circonstances.

Si M. Hanna ne veut pas se servir des armes que le gouvernement a mis entre ses mains, il est temps qu'il disparaisse, et qu'une main plus énergique vienne frapper impitoyablement les coupables. De toute nécessité, il faut nettoyer de sa vermine la tranchée de l'arrière, où on lutte pour la vie économique. Le Canada ne doit pas être plus longtemps le champ de bataille des spéculateurs.

Que M. Hanna agisse ou qu'il s'en aille.

LA VOIX DE L'INCOMPÉTENCE

Après la voix des assouffis de patronage "exclusif", il fallait entendre la voix de l'incompétence: il eût été tout à fait surprenant de voir le commissaire Villeneuve garder le silence sur le meilleur mode d'administration qu'il convient de donner à Montréal. Cela eût cependant valu beaucoup mieux que de faire des propositions du genre de celles recueillies hier par un journal anglais du soir. En effet, le commissaire des finances ne demande ni plus ni moins que la Charte de Montréal soit mise de côté et que, d'ici la fin de la guerre, toute l'administration municipale soit placée entre les mains d'une "commission absolument indépendante", dont le rôle serait de sauver la métropole en réorganisant tout, et aussi d'enseigner aux contribuables qu'ils ne sauraient exiger l'exécution de travaux publics ou d'améliorations sans s'attendre à en payer le coût.

M. Villeneuve, depuis que les électeurs, aveuglés par les brillantes promesses qu'il fit miroiter à leurs yeux, se sont laissés entraîner à le choisir comme administrateur de la Cité, a donné, à maintes reprises, par son attitude et par ses actes, des preuves flagrantes de son incompétence. Il y a longtemps que le peuple l'a jugé à son propre mérite. On avait pensé qu'il pourrait aider à sortir la Ville de l'impasse où elle se démenait. Il n'a réussi qu'à l'enliser davantage. Un bon nombre croyaient trouver en lui un serviteur du peuple, actif et dévoué. L'expérience de quelques mois a vite démontré que l'on avait affaire à un de ces "gratias actiones" dont parle le fabuliste latin, un de ces individus qui s'agitent et qui s'essouffent pour rien.

À la dernière session de la Législature, on a beaucoup remarqué et commenté le mutisme de M. Villeneuve, précisément sur cette question d'administration de la métropole. Pareil silence à Québec était inexplicable après le fracas de tant de paroles et de communications sortis du "bureau de publicité" de Montréal. N'empêche qu'une déclaration directe et franche devant le comité des bills privés eût satisfait le plus grand nombre.

Quoi qu'il en soit, M. Villeneuve en est réduit à dire que, puisqu'il n'a pas réussi, lui, à rien tirer de bon de la situation actuelle, personne autre ne saurait le faire. C'est pourquoi il demande aux législateurs de Québec la création d'une "commission absolument indépendante" à la tête des affaires de Montréal.

Combien plus raisonnable est la suggestion faite par le commissaire Ross, qui, en proposant de confier la direction de la chose publique à un seul corps, met cependant, comme condition essentielle, que les membres n'en seront pas choisis par le gouvernement provincial. Il est impossible de croire que le premier ministre songe à priver la métropole du droit de se gouverner elle-même. Que l'on change de système et surtout qu'on élimine les incompétences dans le conseil, et une amélioration deviendra possible.

Après avoir jeté de la poudre aux yeux du peuple pour se faire élire commissaire, M. Villeneuve paraît s'attacher maintenant à faire le même jeu à l'égard des députés de Québec, afin d'amener la formation de cette fameuse "commission absolument indépendante", dont il semble ardemment souhaiter de faire partie, sans doute en invoquant ses "états de service". La tâche sera plus difficile, cette fois, car tout le monde est sur ses gardes.

Les compliments à l'eau de rose, marque Bernard, que le commissaire des Finances réussit à se faire décerner, de-ci, de-là, ne sauraient faire de lui, l'incapable et l'essouffé que l'on connaît, l'administrateur compétent et judicieux dont la Ville a si grand besoin à l'heure actuelle.

Il est des gens qui gagnent à rester dans l'ombre.

ECHOS DES JOURNAUX
DE LANGUE ANGLAISE

De la "GAZETTE", de Montréal:

Le prix du lard fumé, en Canada, a atteint un prix si élevé que le gouvernement anglais a cessé d'en acheter, pour le moment du moins. Il ressemble en cela à certains consommateurs canadiens qui regardent un plat de bacon comme un régal de luxe.

Du "BOSTON MONITOR":

Un correspondant canadien s'indigne à la seule idée qu'il existe quelque part des rues plus mal entretenues que celles de Montréal. Il demande s'il est à Boston une rue qui puisse être mise en comparaison avec la rue Saint-Catherine, à Montréal. Après une forte pluie, affirme-t-il, cette artère ressemble à un canal de Venise, mais la cesse toute similitude avec la perle de l'Adriatique. Tous ceux qui ont parcouru la rue Saint-Catherine partageront cette opinion. Pour lui trouver une rivale, il faudrait aller jusqu'à Constantinople.

De la "CONSERVATION", Ottawa:

Les prix élevés des produits alimentaires proviennent en partie de la rareté, en partie du gaspillage dans le transport et en partie de la manipulation des marchés et de la spéculation. On a calculé qu'environ 30 pour cent des cultivateurs canadiens ont vendu leur blé, l'automne dernier, à raison de \$1.40 le boisseau. Qui s'est emparé de la différence entre ce montant et \$2.50, prix de vente récente du boisseau? Voilà de quoi occuper l'attention du dictateur des vivres. Le peuple est fatigué de la spéculation sur le blé et serait heureux de voir disparaître les spéculateurs. Tout profit anormal doit être confisqué.

BÂTON ROYAL
VINOLIA
POUR LA BARBE

Le bâton—qui n'irrite pas la peau la plus délicate

Sous forme de poudre ou de crème, 25c.



LIRIL VINOLIA, 25c—c'est là une poudre de talc dont vous raffolerez. Et si à la liste vous ajoutez un autre favori du même nom, le SAVON LIRIL VINOLIA, 10c, le morceau, votre peau s'en trouvera à merveille.

VINOLIA COMPANY LIMITED
London TORONTO Paris



Par toute la Ville
vous verrez les élégants
porter les Chapeaux
Wolthausen
Faits au Canada

TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE

HERNIE

doivent adopter les Nouveaux Appareils Pneumatiques imperméables et sans ressort de A. CLAVERIE (de Paris) les seuls qui procurent sans gêne une contention énergique, douce et permanente en même temps qu'un soulagement immédiat, et la réduction de toutes les tumeurs.

Légers, souples, imperméables à la transpiration, imperceptibles sous les vêtements, ces merveilleux appareils sont universellement considérés comme la perfection même du genre. Ils sont adoptés en France et à l'étranger par plus de 2,000,000 de blessés et plus de 5,000 Docteurs Médecins les recommandent à leurs malades. Aussi toutes les personnes atteintes de Hernie doivent en faire l'essai et rendre visite ou écrire à

A. CLAVERIE, Représentant, 174, rue St-Denis, Montréal.
Aussi Ceintures en tous genres pour Dames et Messieurs.

Pour la Fin de la Semaine

Il vous faudra sans doute une casquette pour votre voyage en chemin de fer ou en automobile.

WOLFE'S
CAPS

(Casquettes Wolfe)
font voir combien de style et de distinction peuvent se trouver dans des coiffures aussi légères et confortables.
FAITES AU CANADA
Vendues par les magasins qui tiennent à vous plaire.



BOVRIL

Combat le Rhume, le Frisson et l'Influenza

Ne restez pas avec de mauvaises dents, elles sont la cause d'une foule de maladies.

Consultez nos dentistes experts, américains et canadiens.

PONTS ET GOURONNES
Profitez de notre aubaine.
Dentiers à \$5.00 et plus

L'INSTITUT DENTAIRE
du
Franco-American
Medical Institute
164 rue St-Denis
un peu plus bas que la rue
St-Catherine, 260-M, n

QU'ON SE LE DISE!!

La Vente Finale du stock Arsène Lamy Limitée, 830 rue St-Denis, coin Duluth, commencera samedi, le 22 septembre, à 8.30 hrs a.m. pour se continuer lundi et mardi. Voyez l'annonce de cette grande vente dans le journal de vendredi.

\$12
Offre exceptionnelle de vêtements non réclamés, complets et pièces, 112 pantalons, déshabillés, 47-50 habits d'été, 10-12 vestes de sport, 11-16.
ENGLISH & SCOTCH WOOLLEN CO., les grands tailleurs à \$15, 261 St-Catherine Ouest, 415 St-Catherine Est.

A VENDRE
NOUS AVONS EN MAGASIN ET NOUS VENDRONS TRES BON MARCHÉ
quelques tonnes de tubes de 1/2" en cuivre pratiquement neufs. Plus petite longueur 14 pds.
Prix et détails en écrivant à
NORTH AMERICAN IRON & METAL CO.
255 RUE OTTAWA
TEL. MAIN 7477.

CONVALESCENTS!
Pourquoi languir dans un état de faiblesse et d'inactivité qui fait de votre convalescence une seconde maladie?
Vous n'êtes plus malade—cependant vous n'êtes pas encore en santé.
Votre physiologie perd graduellement l'empreinte des souffrances éprouvées; les fonctions ramènées à l'équilibre manquent cependant d'énergie et de stabilité et votre constitution entière, encore ébranlée par les atteintes plus ou moins violentes qu'elle a subies, réclame impérieusement l'aide nécessaire pour compléter la guérison.

La santé renaissante ne demande pas de drogues—la période des drogues est passée—mais elle exige un vin tonique et reconstituant comme le VIN ST-MICHEL, pour augmenter la richesse du sang et faire de nouveaux globules rouges; pour activer l'appétit naissant, pour remonter l'organisme encore déprimé, pour augmenter les forces et l'énergie. Essayez-le.

VIN ST-MICHEL
vous tous, victimes de la grippe ou d'autres maladies longues et pénibles, jeunes mères, femmes qui traversent la période critique. Il vous débarrassera de tous ces petits maux ennuyeux que la maladie laisse derrière elle et vous remettra sur pied vite et bien.
Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Sole Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les États-Unis).

PEU IMPORTE

Les Hauts Prix du Combustible

Plus de cinquante mille propriétaires de poêles "LEGARE" vous diront que ces poêles sont les plus parfaits et ceux qui donnent le plus de satisfaction sur le marché.

En vous servant des moyens offerts par les poêles "LEGARE" vous pouvez être assuré d'une économie de 20% sur le combustible, le système de clefs, unique en son genre, que nous vous présentons dans tous nos modèles, vous assure le contrôle absolu de votre feu, à tous les points de vue.

MAJESTIC

Ce poêle fabriqué du meilleur acier vous donnera la plus grande satisfaction pour la cuisson des aliments et pour chauffer la maison, il est fourni avec un réservoir, avec réchaud ou tablette élevée. Le BABY MAJESTIC est fabriqué absolument sur les mêmes principes que le MAJESTIC à l'exception de ses dimensions qui sont légèrement plus petites. Chauffe au bois ou au charbon.

RURAL

Un poêle de fonte qui conserve plusieurs des élégantes lignes de nos poêles d'acier. Le RURAL a fait merveille depuis qu'il est sur le marché. Il s'est révélé un poêle de premier choix. Aucun ne peut lui être supérieur pour chauffer les appartements ou faire la cuisine. Les principes de construction démontrent la plus grande perfection, le plus grand soin, le meilleur fini dans les moindres détails. Chauffe au bois ou au charbon.

FOURNAISES

Nous exposons une variété infinie de fournaises dans toutes les grandeurs et dans tous les styles. Tortues Québec — Tortues avec pattes — Hot Blast — Winner Oak — Tortues avec dessus carré à deux ronds — Tortues avec dessus carré à quatre ronds et fourneau — Etc., Etc. Chaque fournaise porte la marque et la garantie "LEGARE".

PROFITEZ DE NOTRE VENTE D'OUVERTURE

Avez-vous oublié les tracas et les troubles que votre vieux poêle vous a donnés l'hiver dernier? Recommencez-vous une autre saison dans les mêmes circonstances? Achetez donc un poêle "LEGARE" et soyez heureux et confortablement installé. Nos prix comme nos conditions sont les plus avantageux et vous conviendront, nous n'en doutons pas.

P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
180 RUE AMHERST

Faites réparer et transformer vos fourrures par des ouvriers ayant toute l'expérience voulue chez Goodwin.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Faites couper les cheveux de vos enfants par un coiffeur canadien expérimenté chez Goodwin.

VENTE DE JEUDI, 20 SEPTEMBRE 1917.

BOTTINES NOUVEAUTE POUR DAMES

A prix beaucoup moins que le prix original

Tous les modèles, couleurs et formes à la mode — mais les pointures sont désassorties. Le lot comprend des bottines: Tout en daim gris, à lacets; Empeignes en gun metal avec tiges en daim fauve; Empeignes en cuir verni, tiges en veau tan; Tout en chevreau brun pâle, à boutons; Tout en veau tan, à lacets; et plusieurs autres modèles tout aussi jolis. La paire

6.95



Toutes ces bottines se vendaient jusqu'ici à des prix beaucoup plus élevés.

—Au rez-de-chaussée.

Au prix actuel du cuir, ces

BOTTINES DOUBLES CUIR POUR HOMMES

sont une valeur exceptionnelle pour 4.75



Bottines Blucher en veau gun metal, doublées en cuir, avec semelles viscolisées épaisses, pour hommes. Pointures: de 5 à 11.

Nous n'avons qu'un nombre limité de paires de ces bottines, à ce prix et elles valent certainement la peine que vous veniez faire votre choix de bonne heure. Pas de commandes par le téléphone ni C. O. D.

—Au rez-de-chaussée.

CHAPEAUX POUR DAMES

Pour jeudi seulement nous présentons un grand choix de chapeaux marin à ce prix très spécial. Ce sont des chapeaux prêts à porter et faits des meilleurs velours de Lyon. En noir seulement. PRIX SPECIAL, JEUDI

3.98

CHAPEAUX MODELES GARNIS Prix Spécial pour jeudi

Un grand choix de styles et de formes, y compris les ailes françaises les plus nouvelles. Aussi rubans nouveaux. C'est une réelle occasion d'acheter un chapeau d'un cachet exclusif à un prix bien en dessous de l'ordinaire.

7.49

—Au premier.

SOIES A PRIX SPECIAUX POUR JEUDI

Soies japonaises de couleur, 23 poudres, convenant pour doublures, combinaisons, ouvrages de fantaisie en un choix remarquable de couleurs. La verge.

.31

Paillettes de couleurs, 30 à 36 poudres, une sole fine satin pour robes de rue et d'intérieur, la verge.

1.00

Habitué de couleurs, 27 poudres, une qualité très solide, épaisseur moyenne et un beau choix de nouvelles nuances, aussi nuances courantes, la verge.

.50

Crêpe de Chine de 36 poudres, une forte qualité, tout soie. Excellent pour blouses, robes, garnitures, etc. Beaucoup de nuances courantes, et nouvelles, au choix, la verge.

1.05

—Au premier.

DRAPS DE SEDAN A PRIX SPECIAL POUR JEUDI

Draps de Sedan de 52 poudres, épaisseur pour l'automne, en un beau choix de couleurs, comprenant bleu marin, bleu minuit, bourgogne, brun africain, brun moyen, vert russe, violet et noir. La verge

2.29

—Au premier.

MEUBLES A PRIX SPECIAUX



Garniture de living room, 42.75

Trois pièces, chêne scié sur quartier, fini ciré. Causeuse, fauteuil et berceuse; dossier bourré et sièges à ressorts, recouverts de belle tapisserie ou de cuir.

Garniture de chambre à coucher "Adam", 80.00

Vieil ivoire et noyer. Lit double, bureau dessus de 42 poudres et miroir 24 x 30; table de toilette dessus de 35 poudres et triple miroir.

Garniture de chambre à coucher "Louis XV", 125.00

Finis émaillés gris français ou vieil ivoire. Lit double avec panneaux en jonc fendu au pied et à la tête; bureau dessus de 42 poudres et miroir 24 x 30; chiffonnier, dessus de 34 poudres et miroir 16 x 24; table de toilette dessus de 34 poudres avec triple miroir.

Garniture de chambre à coucher "Jacobin", 70.00

Chêne massif, fini gris belge, lit double; bureau, dessus de 40 poudres et miroir 24 x 30; chiffonnier, dessus de 30 poudres et miroir 16 x 22; table, dessus de 30 poudres et miroir 18 x 22 poudres.

Garniture de living room, 19.75

Trois pièces, chêne scié sur quartier, fini ciré, style Mission; causeuse, fauteuil et berceuse, sièges à ressorts recouverts de bonne qualité de tapisserie.

Chesterfield, 65.00

6 pieds, 6 poudres, haut dossier et bras roulés, tout à ressort, recouvert de riche tapisserie.

Fauteuil ou berceuse de living room, 5.75

Monture en chêne ciré, sièges coussins amovibles à ressorts recouverts de tapisserie ou de cuir.

Fauteuil ou berceuse de living room, 12.75

Monture en chêne ciré, sièges coussins amovibles à ressorts recouverts de tapisserie ou de cuir.

Fauteuil ou berceuse de living room, 29.75

Tout bourré, dossier bourré et sièges coussins amovibles, recouverts de beau cuir.

Buffet, 22.75

Chêne massif, fini ciré, avec tiroir à toiles et à coutellerie, grandes armoires et miroir en arrière.

Chaises de salle à manger, 22.75

Chêne ciré, 5 chaises et un fauteuil avec sièges en cuir véritable.

Table de salle à manger, 10.75

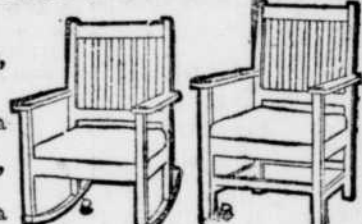
Chêne massif, fini ciré, dessus de 40 poudres s'allongeant à 6 pieds, 5 chaises et un fauteuil à sièges bourrés recouverts de cuir.

Garniture de salle à manger "Adam", 55.00

Chêne ciré, buffet de 45 poudres avec tiroirs à toiles et à coutellerie, grandes armoires et miroir; armoire à porcelaine; table, dessus de 45 poudres s'allongeant à 6 pieds, 5 chaises et un fauteuil à sièges bourrés recouverts de cuir.

Garniture de salle à manger "William and Mary", 98.00

Chêne massif, fini ciré. Buffet avec tiroirs à toiles et à coutellerie, grandes armoires et miroir en arrière; grande armoire à porcelaine; table dessus de 44 poudres s'allongeant à 6 pieds, 5 chaises et un fauteuil à sièges en cuir véritable.



—Au deuxième étage.

PARDESSUS D'AUTOMNE POUR JEUNES GENS

Prix spéciaux pour jeudi

Modèles des pinés ou amples, en bonne qualité de tweed et chevotte, en bleu, gris et mélanges bruyère, devant à trois boutons, poches ordinaires ou rapportées, doublés entièrement ou au quart. Tailles 34 à 40.

11.95

Pantalons désassortis en jolies étoffes grises foncées à rayures. Ce pantalon ira très bien avec n'importe quel pardessus. Toutes tailles de 31 à 46 à la ceinture. Prix spécial.

2.79

—Au rez-de-chaussée.

MALLES DE BATEAU, 3.95

Prix spécial jeudi

32, 34 et 36 poudres de long; fabrication ordinaire avec serrure Corbin et contre-serrures à ressorts; chaque malle avec un tiroir recouvert; la malle est renforcée avec lattes en bois dur et protégée-lattes en cuivre; fond recouvert de métal; garnitures en acier fini cuivre; n'importe quelle grandeur.

3.95

(Au sous-sol.)

GARNITURE EN LOUP NATUREL POUR DEMOISELLES

Forme de l'animal. Les cravates sont doublées de satin. Les manchons sont plats ou forme baril, avec têtes et queues. Prix

15.75

—Au premier.

Voici quelques-unes de nos meilleures SERIES D'INDIENNES, GUINGANS ET TISSUS POUR CHEMISES, ETC.

S'il fallait donner ici le détail de tous les tissus lavables à votre disposition à notre rayon, la page entière ne suffirait pas, le choix de séries, de couleurs, de dessins est vraiment remarquable et il est incroyable qu'en ce temps de disette de matières premières nous ayons été capables de présenter un choix aussi beau et aussi complet. Nos commandes ayant été placées depuis longtemps — en prévision de la hausse — nous sommes en mesure d'offrir toutes ces belles choses à des prix remarquables de bon marché.

Indiennes lavables. Voici une de nos meilleures séries d'indiennes, d'une qualité extra forte, couleurs garantes résistant au lavage, en bleu clair seulement, avec très beaux petits dessins à pois ou à fleurs. Vous pourrez l'employer avec utilité pour les vêtements de cuisine, robes de servantes, etc. Largeur: 31 poudres, la verge.

.25

Tissus américains pour chemises. Ce tissu est quelque chose de nouveau et de très attrayant.

Guingans pour tabliers. Ce tissu est à carreaux bleus et blancs, les couleurs sont garantes absolument inaltérables, c'est exactement ce qu'il faut pour tabliers de cuisine, rompers, etc. La largeur est à noter. Prix, la verge.

.29

Indiennes lavables. nous venons d'en recevoir des séries absolument nouvelles et complètes, les dessins sont très variés à rayures, à dessins, combinaisons de couleurs. Largeur 31 poudres, la verge.

.59

Guingans pour tabliers. Ce tissu est à carreaux bleus et blancs, les couleurs sont garantes absolument inaltérables, c'est exactement ce qu'il faut pour tabliers de cuisine, rompers, etc. La largeur est à noter. Prix, la verge.

.29

Indiennes lavables. nous venons d'en recevoir des séries absolument nouvelles et complètes, les dessins sont très variés à rayures, à dessins, combinaisons de couleurs. Largeur 31 poudres, la verge.

.59

Guingans pour tabliers. Ce tissu est à carreaux bleus et blancs, les couleurs sont garantes absolument inaltérables, c'est exactement ce qu'il faut pour tabliers de cuisine, rompers, etc. La largeur est à noter. Prix, la verge.

.29

Indiennes lavables. nous venons d'en recevoir des séries absolument nouvelles et complètes, les dessins sont très variés à rayures, à dessins, combinaisons de couleurs. Largeur 31 poudres, la verge.

.59

Guingans pour tabliers. Ce tissu est à carreaux bleus et blancs, les couleurs sont garantes absolument inaltérables, c'est exactement ce qu'il faut pour tabliers de cuisine, rompers, etc. La largeur est à noter. Prix, la verge.

.29

Indiennes lavables. nous venons d'en recevoir des séries absolument nouvelles et complètes, les dessins sont très variés à rayures, à dessins, combinaisons de couleurs. Largeur 31 poudres, la verge.

.59

Guingans pour tabliers. Ce tissu est à carreaux bleus et blancs, les couleurs sont garantes absolument inaltérables, c'est exactement ce qu'il faut pour tabliers de cuisine, rompers, etc. La largeur est à noter. Prix, la verge.

.29

Indiennes lavables. nous venons d'en recevoir des séries absolument nouvelles et complètes, les dessins sont très variés à rayures, à dessins, combinaisons de couleurs. Largeur 31 poudres, la verge.

.59

Guingans pour tabliers. Ce tissu est à carreaux bleus et blancs, les couleurs sont garantes absolument inaltérables, c'est exactement ce qu'il faut pour tabliers de cuisine, rompers, etc. La largeur est à noter. Prix, la verge.

.29

BOTTINES POUR GARÇONNETS

Prix spéciaux pour jeudi

Bottines Blucher en Box Kip, semelles épaisses viscolisées imperméables. Toutes en cuir extra solide.

Pointures:

2 1/2 à 5 3.00

11 à 2 2.75

—Au rez-de-chaussée.

ARTICLES DE TOILETTE, Etc.

Prix spéciaux jeudi

Lait de Magnésie Phillip .30
Vichy Célestins 29
Sels de Fruits Enos 09
Fruit-a-tives 29
Lysol, bout. de 8 onces . .35
Crème Orientale 1.19
Crème Palmolive 39
Sel Hépatique 59
Baume Bengue 39
Lait Malté Horlick 39
Milkweed Crème 35
Odonoro 21
Canthrox 39
Pillules Dodd 35
Danderine 35
Glymothymoline 39
Extrait Pond 39
Celox 17
Tale Violette, Mt Royal .21
Delatone 79
Tonique Luby pour les cheveux 35
Diapésin Pape 39
Vin Hali 1.19
Tablettes Cascara 32
Colorine Schettler 85
Cold Cream Dagget et Ramsdell 39
Savon de bain Taylor, 2 pour .25, la douz. .1.40

—Au rez-de-chaussée.

COMPLETS EN TWEED EPAIS pour GARÇONNETS

6.45

Prix spécial pour jeudi

C'est un prix bien réduit pour un jour seulement

Une série de complets en tweed gris foncé qui supporteront le dur usage et sur lesquels la poussière ne se verra pas. Modèle à dos pincé. Poches rapportées et chaudement doublées. Culottes bouffantes avec bandes élastiques au genou. Tailles de 24 à 33. —Au rez-de-chaussée.

ARTICLES POUR GARÇONNETS

Caleçons et corps, doublure ouatée, marque Penman .50
Corps ou caleçons Merinos, marque Penman .50
Corps ou caleçons, tricotage écossais, laine, marque Penman .50
20 et 22 75
24 et 26 85
28 et 30 1.00
32 1.10
Combinaisons Penman, No 95, 22 1.75
24 et 26 2.00
28 et 30 2.25
32 2.50
Combinaisons Merinos, Marque Penman, 22 à 32 .1.00
Combinaisons Worsted à côtes de fantaisie. 22 et 24 2.25
26 et 28 2.50
30 et 32 2.75
Casquettes en tweed de couleur. 1.00 et 1.25
Casque Eaton en bleu marine, 6 1/2 à 7 50
Chapeaux Rah Rah, gris, brun et à carreaux .1.00 et 1.25
Chapeaux Marins, bleu marine, 6 3/8 à 7 1.00
Bonnets écossais, en noir et khaki 1.00
Bonnets de laine, avec mitaines et bas assortis. Couleurs: gris, noir, bleu marine, cardinal et brun. Prix variés.

—Au rez-de-chaussée.

ECHANTILLONS DE MAROQUINERIES

Merveilleuses valeurs à des prix très bas

Nous avons acheté à un prix excessivement bas les échantillons envoyés au Canada par les plus grands manufacturiers américains. Tous sont de la meilleure qualité, les doublures de ces articles sont en fine soie moirée, en maroquin véritable, suède et cuir Soffian.

Les accessoires de voyage pour dames et messieurs sont en fin ivoire français et cône et les prix pour cette vente vont de 7.00 à 20.00

Des services de coutures, richement doublés vont de .75 à 7.50

Des trousseaux de mannequins, de 1.75 à 7.00

Chausse-pieds, .35, .50 et .75
Etuis à photographes, .75, 1.00, 1.25 et 2.50

NOTE.—Quelques-uns de ces articles sont légèrement défranchis mais dans ces cas les réductions sont faites en conséquences. —Au rez-de-chaussée.

BOTTINES A BOUTONS POUR ENFANTS

Un achat spécial de 200 paires de bottines à boutons en chevreau et gun metal de la Hamilton Brown Co. sera mis en vente dès jeudi.

Pointures 5 1/2 à 8. PRIX DE LA VENTE

1.45

Pointures 3 à 5. PRIX DE LA VENTE

1.25

—Au rez-de-chaussée.

NOUVELLES GARNITURES EN MAGABOUT

Nous venons de les recevoir

Elles sont d'une qualité très fine et nous les présentons dans les nuances suivantes: brun, noir, blanc, sape, taupe, gris, etc. Elles sont parfaites pour garnir costumes; pour robes. Les teintes les plus claires conviennent particulièrement pour les robes de soirée et kimono. Prix

.75

Garniture Marabout chinchilla de fine qualité.

.50

BORDURES DENTELLE

500 verges de bordures en madapolam, nansouk, linon et mousseline; magnifique choix de dessins ajourés et non ajourés. Largeurs de 3 à 4 1/2 poudres. PRIX SPECIAL JEUDI

.06

200 verges de bordures voile, très fine qualité, convenant pour garnir robes d'enfants, jolis dessins à fleurs, non ajourés. Largeurs de 3 à 4 1/2 poudres. PRIX SPECIAL JEUDI

.10

—Au rez-de-chaussée.

TOUTES LES GLACIERES EN STOCK

Maintenant en vente avec 33 1/3% DE RABAIS

Articles en aluminium. Qualité supérieure; prix spéciaux pour Jeudi seulement. Légers et durables. La surface intérieure est très dure et à l'épreuve des acides. Garantie pure et sans dangers pour la santé.

Casseroles droites avec couvercles. 1 chopine. 52

1 pinte. 60

2 pintes. 80

4 pintes. 1.25

Casseroles à bec. 1/4 chopine. 12

1 chopine. 19

1 pinte. 30

Poêle à frire. 8 1/2 poudres. 30

9 1/2 poudres. 32

—Au sous-sol.

GRILLE-PAIN NICKELÉS

Complets avec corde et raccord 3.95

Fers à repasser électriques. Entièrement nickelés, poids 6 livres, complets avec corde et raccord, garantis 5 ans

3.45

Au sous-sol.

PORCELAINES. Service de table, 97 pièces, simili-porcelaine, blanc et or uni, aussi avec décoration de fleurs.

17.75

Service de toilette de 10 pièces, en simili porcelaine, cinq décorations différentes de fleurs.

4.25

Services à fruits, verre pressé très clair, comprenant un grand bol et six petites assiettes. Prix.

.75

Crachoirs en porcelaine anglaise décorée. Trois designs. Prix.

.45

—Au sous-sol.

ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Prix spéciaux pour jeudi

Tringles cuirées pour rideaux, pour portes ou petites fenêtres. S'étendant jusqu'à 40 poudres. La douzaine.

.50

Portières à rayures romaines, en nuances rouges vif ou vert, 3 verges de long 2.70

Repps de 50 poudres, teint d'une façon légèrement imparfaite, excellent pour rideaux, carreaux, etc.

DES PAROLES, MAIS RIEN DE PRATIQUE

LES DEMANDES D'EXEMPTION

M.S.A. 1. CANADA
ACTE DU SERVICE MILITAIRE, 1917
CLASSE I
REQUETE POUR EXEMPTION
DEMANDE D'EXEMPTION DU SERVICE MILITAIRE EST PAR LES
PRESENTES FAITE DE LA PART DE

Nom—au long
Résidence
Adresse postale où toute correspondance doit être adressée

Gargon ou veuf sans enfants et sujet Britannique
Agé né le Jour de 18
Occupation actuelle
Patron (s'il y en a)
Adresse du patron
Genre d'affaires
La croix indique la raison de l'exemption (X) Fautes croix (X) Fautes croix (X)

1. Importance qu'il y a de continuer le travail auquel il est employé habituellement.
2. Importance du travail comme (1) pour lequel il a des aptitudes spéciales.
3. Importance qu'il y a de continuer ses études ou son apprentissage.
4. Embarras sérieux dû à des obligations financières exceptionnelles.
5. Embarras sérieux dû à des obligations commerciales exceptionnelles.
6. Embarras sérieux dû à des charges exceptionnelles de famille.
7. Mauvaise santé. Infirmité.
8. Adhésion à une secte religieuse dont le nom est (2) et dont les articles de foi défendent de porter les armes.

Par qui la requête est faite. (1) Par la personne elle-même. 2) Par son patron. 3) Par un parent.)
Donnez la raison pour laquelle la requête n'est pas faite par la personne appelée.

Bureau
Signature de la personne par qui la requête est faite
Timbre
Adresse
Donnez le genre spécial de travail.
Donnez le nom de la secte religieuse.

INSTRUCTION AU MAITRE DE POSTE: Cette formule une fois remplie, signée, timbrée, doit être transmise chaque jour au registraire provincial.

M.S.A. 2. CANADA
ACTE DU SERVICE MILITAIRE, 1917
RECU DU MAITRE DE POSTE REQUETE POUR EXEMPTION
DU SERVICE MILITAIRE

Ce reçu doit être remis au requérant qui devra le signer et le garder par devers lui—si le requérant a fait lui-même sa demande. Si la requête a été faite ou remplie par une autre personne, le reçu doit être remis par celui qui fait la requête à celui qui est concerné. Il doit être signé par ce dernier et produit en aucun temps sur demande.

Signature de la personne par qui la requête a été faite
La requête pour exemption du service militaire de
(Nom au long)
dont l'adresse postale est
m'a été remise ce jour et c'est le talon de la requête qui porte le même numéro.

Bureau
Timbre
Signature du Maître de Poste.

Nous publions ci-dessous la formule officielle envoyée par le ministère de la Justice aux bureaux de poste, et qui servira à ceux qui, pour un motif ou l'autre, demanderont d'être exemptés du service militaire.

EFFROYABLE MORT DE CINQ ENFANTS

Ils périssent dans un incendie à Sainte-Anne des Monts, en Gaspésie.

LAMENTABLE RETOUR

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Une dépêche de Sainte-Anne-des-Monts annonce que cinq enfants ont été brûlés vifs. M. et Mme Pierre Mineault, des citoyens estimés et paisibles de cette région, étaient allés travailler à la pêche et saler du poisson. Ils avaient mis au lit leur cinq petits enfants et avaient laissé une lampe allumée pour guider leurs pas au retour. A un moment donné, de l'endroit où ils préparaient le poisson, ils aperçurent une lueur effroyable montant au milieu d'un épais nuage de fumée. Comme la lueur venait de la direction de leur maison, ils accoururent, de même que quelques voisins. Quelle ne fut pas leur stupeur en constatant que leur maison était transformée en un brasier ardent. Elle croula quelques instants plus tard. Les cinq enfants ont péri et on n'a pu trouver que quelques ossements calcinés. Les victimes sont âgées comme suit: 16 ans, 8 ans, 4 ans, 2 ans et 3 mois.

LA CROIX MILITAIRE

Londres, 19. — La croix de guerre a été accordée au capitaine Masters, un parent du général Currie.

PERTES ANGLAISES DU 11 AU 18 SEPTEMBRE

Londres, 19. — Le rapport officiel sur les pertes anglaises depuis le 11 jusqu'au 18 septembre a été publié ce matin. Ce rapport donne les renseignements suivants: tués ou morts de leurs blessures, 135 officiers et 4,755 soldats; officiers blessés ou manquant à l'appel, 431; soldats blessés ou manquant à l'appel, 21,843.

L'ARRESTATION D'UN QUATRIEME ORATEUR

Alfred Côté, un quatrième orateur anticonscriptionniste, s'est livré, ce matin, entre les mains du député grand-conducteur Cyr. Il est accusé d'avoir le 7 du courant, prononcé un discours séditieux.

LE JUGE AU CHEVET DE C. THERRIEN

Le chauffeur d'auto que Monette est accusé d'avoir tenté d'assassiner est à la dernière extrémité et l'on prend sa déposition ante-mortem. — Il a reconnu le bandit comme son agresseur.

COMMENT LE FUGITIF A ETE DENONCE

A midi, aujourd'hui, la nouvelle est parvenue à la Sûreté que M. Conrad Therrien, le chauffeur d'automobile qui a été assailli par des bandits, dans la nuit du 5 au 6 août, était en grand danger de mort. Comme on le sait, c'est Monette et Handfield qui sont soupçonnés avoir fait le coup.

TENTATIVE DE MEURTRE

Therrien avait reçu trois balles dans la tête et de nombreuses blessures par tout le corps. Il avait d'abord été transporté à l'hôpital Général, mais il avait plus tard, quitté cette institution pour se rendre chez lui, au No 209 de la rue Dufresne. Il était même assez bien ces jours derniers pour se rendre au palais de justice, où, en compagnie du détective Beauchamp, il a reconnu le portrait de Monette comme étant l'un des auteurs de l'agression.

LE MAGISTRAT PREVENU

Le juge Saint-Cyr, prévenu, s'est mis à la disposition de la police et il s'est rendu au chevet de Therrien prendre la déposition ante-mortem de la victime et commencer l'enquête. Me Germain qui défendra probablement Monette, accompagnait le juge, ainsi que le sténographe officiel Lavallée. Monette a fait aussi le voyage, sous la garde des détectives Martin et Beauchamp. Pour prévenir toute tentative de fuite, il était enchaîné par des menottes au détective Beauchamp.

LES AUTRES FORFAITS

Quant aux crimes, meurtre, vols, attentat sur une femme, et autres offenses commises il y a quelques semaines à l'Association, par une bande de truquiers bandits au nombre de laquelle aurait été Monette, il n'en a pas été question ce matin. Dans sa confession faite il y a quelques jours, le prévenu Tremblay a déclaré que Monette et Handfield n'avaient pas pris part à ces

LE SOLDAT J. RANKIN EST RAPATRIE APRES SEIZE MOIS D'EXIL

Enrôlé dès l'ouverture des hostilités, il fut fait prisonnier à Ypres.

IL APPARTIENT A UNE FAMILLE DE SOLDATS

Le soldat James Rankin, dont les journaux annoncent le rapatriement, est actuellement à l'hôpital Général de Londres, souffrant de surdité. Il faisait partie du 5ème régiment des Royal Highlanders au début de la guerre et s'enrôla volontairement dans le premier contingent des l'ouverture des hostilités. Il fut transféré dans le 13ème bataillon et participa à tous les grands combats où se trouva son régiment, jusqu'à la bataille d'Ypres. Fait prisonnier le 24 avril, au troisième jour de la bataille, il fut envoyé en Allemagne et gardé au camp de Gottengen. Il souffrait à ce moment de surdité et dut subir deux opérations. En dépit de son état improprie au service, il resta prisonnier pendant seize mois et n'obtint son rapatriement qu'au cours du mois d'août dernier. Une lettre annonça cette bonne nouvelle à sa mère, Mme Martha Rankin. Depuis, un télégramme officiel d'Ottawa a appris à la famille, que le soldat Rankin, portant le No matricule 24526, est rendu en Angleterre après avoir passé par la Suisse. Il est âgé de trente ans et appartient à une famille de soldats. Son père Robert Rankin, faisait autrefois partie de l'armée régulière de l'Angleterre et deux de ses frères, John Rankin âgé de 22 ans et William Rankin, âgé de 20 ans se sont aussi enrôlés depuis le commencement de la guerre. John fut tué au cours d'une opération militaire en mars dernier et William est prisonnier "quelque part en France."

UN PRECEDENT

Boston, 19. — Pour la première fois, l'université Harvard acceptera des femmes qui étudieront la médecine.

Vancouver, 19. — Une grande quantité de blé de l'Alberta sera envoyée en Grande-Bretagne par voie du canal de Panama.

LA BELGIQUE A DROIT A LA LIBERTE COMPLETE

Amsterdam, 19. — Le "Vorwaerts", journal socialiste de Berlin, soutient que la restauration complète de la Belgique est un corollaire de la résolution de paix du reichstag. Il déclare qu'il s'agit d'une question de justice et de conscience et il dit: "Nous affirmons que le droit est le droit et que la Belgique a droit à l'indépendance."

UNE DEPENSE DE \$14,000,000

Washington, 19. — Aux seize cantonnements de l'armée américaine, on a commencée aujourd'hui l'exécution du plus grand programme d'amusement qui ait jamais été conçu en Amérique. Les meilleurs artistes du théâtre ont été mobilisés sous la direction de Mark Klow. Des représentations gratuites seront données pour les soldats. Un fonds annuel de \$14,000,000 sera nécessaire pour payer les dépenses.

LA CONFESSION DE TREMBLAY EST ADMISE AU DOSSIER

La décision rendue par le juge Saint-Cyr.—Déclarations ne pouvant servir de contre Tremblay.—Ce dernier ne parle pas.—Au sujet des journaux.

ENQUETES REMISES A DEMAIN

La cause des dynamiteurs s'est continuée ce matin, devant le juge Saint-Cyr. En ce qui concerne la confession de Tremblay devant les policiers, le juge Saint-Cyr a rendu sa décision. Il l'accepte au dossier et un juge d'un tribunal supérieur, jugera si elle doit servir. Cependant, il est convaincu qu'elle ne peut être nuisible qu'à l'accusé, car Tremblay dénonce des gens qu'il n'a jamais vus ni connus. Ses déclarations sont basées sur des ouï-dire et légalement on ne peut admettre une version semblable pour incriminer d'autres personnes. Voici le texte de ce jugement.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR DES MAGISTRATS DE POLICE. Présent: Le juge J.-F. Saint-Cyr. LE ROI, Plaignant.

JOSEPH TREMBLAY, Défendeur. Jugement de l'honorable juge Saint-Cyr, prononcé le dix-neuf septembre, mil neuf cent dix-sept.

Le deux août 1917, un vol de dynamite était commis chez O. Martineau et Fils, Limitée. Le neuf août, l'on tenta de faire sauter la résidence de Lord Atholton, où se trouvaient en ce moment plusieurs personnes.

Le premier septembre, l'on accusait Tremblay d'avoir été trouvé en possession d'explosifs. Le 4 septembre, une plainte était portée contre lui au sujet du vol chez Martineau; enfin, le 14 septembre, il comparait sous l'accusation d'être l'un des auteurs de l'attentat de Cartierville.

Après son arrestation, Tremblay, le 5 et le 7 septembre, en réponse à un interrogatoire, faisait une longue déclaration dans laquelle il déclarait qu'il n'avait aucune connaissance sur la production ou la réserve de la déclaration de Tremblay, il est de mon devoir de la transmettre telle qu'il l'a faite, et telle que je l'ai reçue au tribunal qui devra le juger.

DEBUT DE SEANCE

On amène Jos Tremblay et Me Alban Germain en se levant dit: — Avant que le jugement soit rendu, je veux soumettre quelque chose à la cour. Cette confession de Tremblay, je n'en avais pas pris connaissance avant samedi dernier. Des gens sont inculpés sur des ouï-dire par Tremblay. C'est une injustice de leur faire subir un procès.

Dans toute cause, il faut suivre scrupuleusement les règles de la procédure, et les juges sont tenus de l'on a souvent vu les tribunaux supérieurs annuler des verdicts et ordonner de nouveaux procès, parce qu'on ne les avait pas scrupuleusement observés; c'est que l'exécution a démontré qu'autrement, un tort irréparable pourrait être causé.

Il n'est pas inutile, je crois, de rappeler ici quelques-uns des principes de droit en fait de preuve testimoniale.

Tout témoin doit être assermenté. Le oui-dire est inadmissible. La déclaration faite par un prévenu ne constitue une preuve ni pour, ni contre son co-accusé.

L'aveu volontaire de l'accusé fait preuve contre lui, mais contre lui seulement. Toute déposition donnée en l'absence de l'accusé est nulle. On ne peut considérer le témoignage d'une personne que l'accusé n'a pu

LA BELGIQUE A DROIT A LA LIBERTE COMPLETE

Amsterdam, 19. — Le "Vorwaerts", journal socialiste de Berlin, soutient que la restauration complète de la Belgique est un corollaire de la résolution de paix du reichstag. Il déclare qu'il s'agit d'une question de justice et de conscience et il dit: "Nous affirmons que le droit est le droit et que la Belgique a droit à l'indépendance."

UNE DEPENSE DE \$14,000,000

Washington, 19. — Aux seize cantonnements de l'armée américaine, on a commencée aujourd'hui l'exécution du plus grand programme d'amusement qui ait jamais été conçu en Amérique. Les meilleurs artistes du théâtre ont été mobilisés sous la direction de Mark Klow. Des représentations gratuites seront données pour les soldats. Un fonds annuel de \$14,000,000 sera nécessaire pour payer les dépenses.

LA CONFESSION DE TREMBLAY EST ADMISE AU DOSSIER

La décision rendue par le juge Saint-Cyr.—Déclarations ne pouvant servir de contre Tremblay.—Ce dernier ne parle pas.—Au sujet des journaux.

ENQUETES REMISES A DEMAIN

La cause des dynamiteurs s'est continuée ce matin, devant le juge Saint-Cyr. En ce qui concerne la confession de Tremblay devant les policiers, le juge Saint-Cyr a rendu sa décision. Il l'accepte au dossier et un juge d'un tribunal supérieur, jugera si elle doit servir. Cependant, il est convaincu qu'elle ne peut être nuisible qu'à l'accusé, car Tremblay dénonce des gens qu'il n'a jamais vus ni connus. Ses déclarations sont basées sur des ouï-dire et légalement on ne peut admettre une version semblable pour incriminer d'autres personnes. Voici le texte de ce jugement.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR DES MAGISTRATS DE POLICE. Présent: Le juge J.-F. Saint-Cyr. LE ROI, Plaignant.

JOSEPH TREMBLAY, Défendeur. Jugement de l'honorable juge Saint-Cyr, prononcé le dix-neuf septembre, mil neuf cent dix-sept.

Le deux août 1917, un vol de dynamite était commis chez O. Martineau et Fils, Limitée. Le neuf août, l'on tenta de faire sauter la résidence de Lord Atholton, où se trouvaient en ce moment plusieurs personnes.

Le premier septembre, l'on accusait Tremblay d'avoir été trouvé en possession d'explosifs. Le 4 septembre, une plainte était portée contre lui au sujet du vol chez Martineau; enfin, le 14 septembre, il comparait sous l'accusation d'être l'un des auteurs de l'attentat de Cartierville.

Après son arrestation, Tremblay, le 5 et le 7 septembre, en réponse à un interrogatoire, faisait une longue déclaration dans laquelle il déclarait qu'il n'avait aucune connaissance sur la production ou la réserve de la déclaration de Tremblay, il est de mon devoir de la transmettre telle qu'il l'a faite, et telle que je l'ai reçue au tribunal qui devra le juger.

DEBUT DE SEANCE

On amène Jos Tremblay et Me Alban Germain en se levant dit: — Avant que le jugement soit rendu, je veux soumettre quelque chose à la cour. Cette confession de Tremblay, je n'en avais pas pris connaissance avant samedi dernier. Des gens sont inculpés sur des ouï-dire par Tremblay. C'est une injustice de leur faire subir un procès.

Dans toute cause, il faut suivre scrupuleusement les règles de la procédure, et les juges sont tenus de l'on a souvent vu les tribunaux supérieurs annuler des verdicts et ordonner de nouveaux procès, parce qu'on ne les avaient pas scrupuleusement observés; c'est que l'exécution a démontré qu'autrement, un tort irréparable pourrait être causé.

Il n'est pas inutile, je crois, de rappeler ici quelques-uns des principes de droit en fait de preuve testimoniale.

Tout témoin doit être assermenté. Le oui-dire est inadmissible. La déclaration faite par un prévenu ne constitue une preuve ni pour, ni contre son co-accusé.

L'aveu volontaire de l'accusé fait preuve contre lui, mais contre lui seulement. Toute déposition donnée en l'absence de l'accusé est nulle. On ne peut considérer le témoignage d'une personne que l'accusé n'a pu

M. M.-G. Kennedy, ancien surintendant de la compagnie des tramways, dit du dictateur des vivres: "Des paroles, mais rien de pratique, voilà tout ce à quoi se réduit l'oeuvre de M. Hanna".

ENORME EXPORTATION DE VIVRES AU DETRIMENT DE NOTRE PAYS

Qu'il soit nécessaire de la part du gouvernement de décréter un embargo afin d'empêcher l'exportation trop considérable de nos vivres à l'étranger, c'est ce qui ne saurait plus faire l'ombre d'un doute. Il serait impossible à un homme qui se soit représenté la quantité d'aliments qui est exportée chaque jour soit par nos compagnies de chemins de fer, soit par nos compagnies maritimes.

Dans les deux semaines de lundi et de mardi, il a été expédié des cours de la Montreal Stock Yard, de Montréal, aux Etats-Unis, 30 pleins wagons de veaux, d'agneaux et de moutons, par la voie du Grand-Tronc, de la Pointe Saint-Charles, et, dans le même espace de temps, il a été expédié des cours du haut de la rue Berthel, 37 wagons de veaux, de moutons et d'agneaux, en outre de trois pleins wagons de bœufs, durant ces deux jours. On a un chiffre total de 70 wagons de bœufs, de veaux, de moutons et d'agneaux qui ont été exportés aux Etats-Unis, de Montréal seulement, alors que les spéculateurs prétendent justifier leurs demandes pour des prix plus élevés par le fait de la rareté de la viande.

A PLEINS VAISSEAUX

Et ce ne sont pas seulement les wagons des compagnies des chemins de fer qui transportent en dehors du pays, les aliments en énormes quantités. Une bonne partie des vaisseaux qui partent de notre port sont surchargés à un tel point que l'eau très souvent dépasse la ligne de flottaison. M. Hanna a défendu aux hôteliers et aux restaurateurs de servir du bœuf, du veau ou du porc par semaine dans le Dominion, mais cela n'a qu'un résultat, c'est d'augmenter la quantité de viande de porc et de bœuf que nos exportateurs expédient de l'autre côté.

Depuis que le contrôleur des vivres a rendu ce décret défendant la vente de la viande de porc et de bœuf dans le pays, les quantités exportées de l'autre côté de l'océan ont augmenté considérablement. Le censeur ne nous permettrait pas de mentionner le nom d'aucun vaisseau qui part de Montréal avec des cargaisons de vivres, mais sans nommer de vaisseaux, nous pouvons du moins mentionner en partie la cargaison qu'un des vaisseaux d'une des principales lignes a pris récemment.

La cargaison se composait comme suit: 75,000 boîtes de fromage, 8,500 boîtes de beurre, 1,500 boîtes d'œufs, plus de 2,500 boîtes de bacon, plus de 5,000 boîtes d'autre viande en conserve. Il va sans dire que les quantités de sacs de grains et de farine étaient très considérables.

Les interviews que nous donnons ci-dessous feront voir combien l'oeuvre du contrôleur des vivres, M. Hanna, a jusqu'ici produit peu de résultats.

M. M.-G. KENNEDY

"Des paroles, mais rien de pratique, voilà tout ce à quoi se réduit l'oeuvre de M. Hanna jusqu'à présent." C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, à un représentant de la "Presse", M. M.-G. Kennedy, ancien surintendant de la compagnie des tramways de Montréal, et expert bien connu en matière de tramways. M. Kennedy a ajouté qu'il ne comprend pas par exemple que M. Hanna s'imagine de défendre les restaurateurs de servir du bœuf certains jours de la semaine alors que le veau est permis. Et pourtant, dit M. Kennedy, on devrait précisément défendre de tuer les animaux avant qu'ils aient atteint le minimum de la semaine telle qu'il l'a faite, et telle que je l'ai reçue au tribunal qui devra le juger.

M. DELPHIS VERDON

Le chef ouvrier bien connu, qui fut président, pendant 20 ans du conseil central national des métiers et du travail de Montréal, déclare que la conduite du contrôleur des vivres, l'hon. M. Hanna, est un com-

plet désappointement pour les ouvriers. "Comme tout le monde, à peu près, dit M. Verdon, j'aurais cru qu'un contrôleur des vivres, avait la mission de réglementer la distribution des aliments, avoir l'oeil sur les agissements des accapareurs et les empêcher de faire des rafles sur le marché, comme ils le font toujours, et enfin, de fixer les prix des nécessités de la vie.

En un mot, je croyais qu'il était là, payé par le peuple canadien, pour protéger ce même peuple contre les ambitions effrénées et sans scrupules des profiteurs de guerre. J'aurais cru tout cela, et je dis que j'aurais raison. C'est le contrôleur des vivres, l'hon. M. Hanna, qui ne fait pas son devoir. Tous les salaires du Canada devraient se lever, comme un seul homme, ajoutez M. Verdon, et exiger du gouvernement qu'il renvoie immédiatement ce serviteur inutile."

M. CHARLES GERMAIN

Le secrétaire de l'union internationale des ingénieurs stationnaires, de Montréal, est surpris que le gouvernement laisse à son poste un fonctionnaire qui montre si peu de compétence, ou de bon vouloir, dans l'accomplissement de sa tâche. "Remarque", dit M. Germain, qu'il est une chose à laquelle les citoyens du Canada ne consentiront jamais: c'est de se laisser mourir de faim. Or, quand l'ouvrier n'aura plus d'argent pour payer les prix exorbitants qu'on lui demande pour vivre, il est facile de prévoir ce qui arrivera. Un contrôleur des vivres devrait régler les prix de manière à ce qu'il y ait une juste proportion entre les salaires payés aux travailleurs et le coût de la vie. Actuellement, il y a une disproportion excessive, entre les salaires et le coût de la vie, car, depuis 1914, le coût de la vie a augmenté de plus de cent pour cent, et les salaires ont plutôt baissé."

M. L.-A. LAPOINTE ET LA CAMPAGNE DE LA "PRESSE"

La campagne entreprise par la "Presse" pour faire sortir le dictateur des vivres de son poste et pour obtenir que l'on réglemente les prix aussi bien que la consommation, comme l'a demandé si à propos un des membres du conseil consultatif du dictateur des vivres, M. l'échevin W.-S. Weldon, de Montréal, a déjà eu sa répercussion à Ottawa, où une interpellation a été faite, à ce sujet, par M. L.-A. Lapointe, le député de Saint-Jacques.

M. Lapointe, comme on le verra dans notre compte-rendu parlementaire, a demandé que l'on baisse les prix des vivres, et il a cité, sur ce sujet, des articles de notre journal.

Espérons que cette interpellation n'aura pas été sans résultat et que le dictateur des vivres se décidera enfin à remplir ses devoirs envers la population. D'ici là, nous continuerons avec fermeté à nous faire les interprètes des justes revendications du peuple.

M. HANNA



Le Dompteur.

CHAMBRES ET PENSION

[illegible]

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEE
 HÔTEL source demande chambre avec
 bain, pour 2 personnes, dans un hôtel
 moderne, à un prix raisonnable, dans
 centre, références à donner. Ecrire
 250-1000.

CHAMBRE
 UN SÉJOUR - une chambre non me-
 ublée, pour 2 personnes, dans un hôte-
 lle distinguée, localité nord de Sher-
 brooke ou à proximité. Références
 à donner. Ecrire Casier 375 La Presse
 260-1000.

PENSION D'ENFANTS
 BONNE maison de pension pour 2
 enfants de 8 ans en montan. S'ad-
 resser à 250-1000. 375

CHAMBRE
 VOUS trouvez une maison de pen-
 sion, pour 2 enfants de 2 ans et
 montant. 220 Beaudry.

APARTEMENTS A LOUER
 APPARTEMENT à louer, au No 94 r.
 Mansfield, Montréal. Bonne localité.
 250-1000.

APARTEMENT
 Appartement, sur rue, dans
 quartier de trois chambres, tout
 complètement meublées pour tenir
 3 personnes. Références exigées. To-
 ur 250-1000.

[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

AGASIN St logement situé 1328 St
allier, bon centre d'affaires pour épice
e. S'ad. 342 Christophe Colomb, St

DANGER DES ODEURS DES ABATTOIRS

La cour d'appel est saisie de cette question d'intérêt public.

LA LUTTE DE LA CITE CONTRE LA COMPAGNIE

La longue dispute entre la Ville et la Montreal Abattoirs Coy. Ltd., est entrée dans une nouvelle phase, hier, lorsque fut appelée devant la Cour d'appel, sous la présidence de sir Horace Archambault, siégeant avec les juges Lavergne, Carroll et Cross.

PHASES DIVERSES

L'histoire de cette cause desordres fumeuse se résume comme suit: En novembre 1915, la ville de Montréal porte une plainte, devant le recorder, contre la compagnie des abattoirs; cette plainte est une entre plusieurs du même genre, et il s'agit de faire un "test case" en menant l'affaire jusqu'au bout. La plainte énumère les nuisances causées par la défécation sur un bien-fondé situé sur la ligne de la rue Frontenac, en y tenant un certain établissement d'où s'exhalait continuellement une odeur fétide, infecte et insupportable, souillant l'air au point de le rendre malsain et dommageable aux résidents des environs, en contravention avec le règlement de la cité de Montréal, adopté à cet effet. Le 17 décembre 1915, la compagnie est condamnée par le recorder à \$40 d'amende et les frais. Cinq jours plus tard, la compagnie demande à la Cour supérieure d'émettre un bref de prohibition afin de faire annuler la sentence de la Cour inférieure, en alléguant que cette Cour n'avait pas juridiction dans l'affaire. Le 7 janvier 1916, le juge Maclellan rejette la requête pour le bref de prohibition. La compagnie en appelle, et le 28 avril 1916, la Cour du Banc du Roi accorde l'émission de ce bref; mais, le 16 juin dernier, le juge Archambault casse et annule le bref de prohibition. C'est de ce dernier jugement que la compagnie en appelle, et la cause est maintenant devant la Cour d'appel. Me R. Monty, C.R., représente la compagnie, et Me C. Laurendeau, C.R., représente la Ville.

AUTRE CAUSE DE LA MEME COMPAGNIE

La même compagnie des abattoirs avait aussi une autre cause, hier, devant la Cour d'appel. Il s'agit de la Montreal Abattoirs Ltd contre Robert Brittain Calwell. M. Calwell en appelait d'un jugement de la Cour supérieure, le condamnant à payer une réclamation de la compagnie, pour marchandises. Il prétend que l'action aurait dû être intentée à Halifax, lieu de son domicile, et non à Montréal. La compagnie prétend que les marchandises furent vendues et livrées à Montréal, leur client devant payer le transport jusqu'à Halifax. Les avocats sont Elliott et David, pour l'appelant, et Monty et Durand pour la compagnie.

AVERTISSEMENT

Pétrograd, 18. — M. Kerensky a envoyé un avertissement aux marins composant la flotte de la Baltique. Il leur ordonne de mettre fin aux actes de violence.

UNE ASSEMBLEE OUVRIERE DANS SAINT-JACQUES

M. Alphonse Bernier déclare qu'il sera candidat ouvrier anticonscriptionniste.

UN NOUVEAU CLUB

Près de deux mille personnes étaient rassemblées, hier soir, au coin des rues Amherst et DeMontigny, pour entendre discuter sur les grandes questions politiques du jour. La foule, à l'annonce publiée dans les journaux, avait cru qu'il s'agissait d'une assemblée anticonscriptionniste, alors qu'il s'agissait simplement de l'organisation d'un club ouvrier, sous les auspices de la Fédération des clubs ouvriers, de Montréal. La séance devait avoir lieu, dans la salle Gagnon; mais elle se trouva bientôt trop petite. La foule, au dehors, réclama, à grands cris, les orateurs. M. Paul Monneau, le jeune anticonscriptionniste qui s'était constitué prisonnier à la suite d'un mandat lancé contre lui, hier, par le premier sur un balcon. Il fut acclamé. Il expliqua que, par suite de son arrestation il ne pouvait pas parler de la loi de conscription. Il expliqua que lorsqu'un soldat est fatigué de porter son fusil sur l'épaule droite, il le met sur l'épaule gauche. Il convia tous les citoyens présents à s'enrôler sous le drapeau du nouveau club ouvrier Lafontaine - Saint-Jacques, qui sera affilié à la Fédération des clubs ouvriers de Montréal.

M. Alfred Côté, qui présidait, présenta M. Alphonse Bernier. Celui-ci annonça qu'il sera candidat dans Saint-Jacques, aux prochaines élections fédérales. Il dit qu'il se présentera sous l'étiquette anticonscriptionniste, uniquement. Il accusa le député actuel de Saint-Jacques, M. L.-A. Lapointe, d'avoir beaucoup négligé ses électeurs. M. John Dery annonça qu'il avait été aussi élu de se porter candidat ouvrier, dans Saint-Jacques, mais qu'il se retire devant la candidature du camarade Alphonse Bernier et il congédia l'assemblée. La foule se dispersa en acclamant les orateurs.

Puis, les membres du club ouvrier fédéré Lafontaine-Saint-Jacques se réunirent dans la salle Gagnon et procédèrent à l'élection de leurs officiers, avec le résultat suivant: président: John Dery; 1er vice-président: P.-E. Monneau; 2me vice-président: H. Choquette; Georges Leclerc, secrétaire; O. La-Tulippe, trésorier. MM. Alf. Côté, Alphonse Bernier, Surprenant, Berthiaume et Lassalle furent élus délégués au conseil exécutif de la Fédération des clubs ouvriers, de Montréal.

LES ETUDIANTS A LAVAL DE QUEBEC

Quebec, 19. — L'approche de la conscription n'a pas empêché l'ouverture des cours, hier, à l'Université Laval.

Le recteur, Mgr Pelletier, a déclaré: "Il nous arrive autant d'étudiants qu'à l'ordinaire. L'approche de la conscription n'a pas dérangé jusqu'ici les étudiants. Nous espérons qu'ils ne seront pas dérangés. Nous n'en savons rien. Nous nous contentons d'espérer."

Westwood, Cal., 18. — Un incendie a détruit 70 millions de pieds de bois appartenant à la "Red River Lumber Company". Les pertes sont de \$2,000,000.

ON N'EST PAS SATISFAIT DE CES MACHINES

L'ingénieur en chef de la ville fait un rapport contre les autobalayeuses.

PROTET DU NOTAIRE

L'ingénieur en chef de la ville de Montréal, M. Paul Mercier, a fait rapport, hier, aux commissaires, que les deux machines automobiles pour le balayage des rues, reçues jusqu'à présent, ne donnent pas satisfaction. Il a aussi averti les commissaires que la compagnie qui les fabrique est en retard pour la livraison des dix machines de la sorte qu'elle a vendues à la Ville. Le notaire de la municipalité a reçu instruction d'agir en conséquence et de signifier aux propriétaires de ces machines, tant pour leur retard, que pour les défauts des machines reçues que pour la mettre en demeure de livrer les autres immédiatement.

On croit, à l'hôtel de ville, qu'il se pourrait fort bien que le contrat pour les balayeuses fût annulé. Les commissaires ont demandé à M. Mercier de leur faire un rapport d'urgence pour dire s'il peut faire faire par les employés de la Ville les réparations au pont Lachapelle. On manque toujours de fonds, chez Concordia; il n'y a pas de fourrage pour les chevaux du parc Mont-Royal, et les fournitures de l'hôtel de ville sont épuisées. Il faudra pourtant en trouver, coûte que coûte.

Des citoyens vivant aux abords de la ligne du Canadien-Nord, rue La-Gauchetière Ouest, se plaignent de la poussière que dégageent les trains de la compagnie. Les commissaires sont impuissants à porter remède à cet inconvénient.

Le rapport du bureau d'hygiène, sur les maladies contagieuses, pour la semaine dernière, ne signale rien de particulièrement saillant.

NOUVELLES DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Quebec, 19. — L'ordre des Frères Maristes vient de faire une lourde perte dans la personne du R. F. Victor-Léon, depuis deux ans directeur du Collège de Saint-Georges de Beauce. Celui-ci, originaire de France, était au Canada depuis bon nombre d'années, et avait su se faire estimer dans tous les endroits où on l'avait envoyé. Dix ans, il avait été directeur à Charlevoix, trois ans à Roberval, et ces deux dernières années, il l'avait été à Saint-Georges. Le corps a été transporté à Lévis, et l'inhumation aura lieu à Saint-Hyacinthe.

Encore des automobilistes qui l'ont échappé belle, lundi midi. M. Moisan, de Mégranville, s'en allait en France, était au Canada depuis bon nombre d'années, et avait su se faire estimer dans tous les endroits où on l'avait envoyé. Dix ans, il avait été directeur à Charlevoix, trois ans à Roberval, et ces deux dernières années, il l'avait été à Saint-Georges. Le corps a été transporté à Lévis, et l'inhumation aura lieu à Saint-Hyacinthe.

M. Anselme Bernier a intenté devant la cour supérieure une action en dommages contre M. Emile Côté, de Saint-Grégoire de Montmoye.

La Beauté suit la Bonne Digestion

Les femmes qui souffrent de faiblesse stomacale devraient prendre des tablettes de Stuart contre la Dyspepsie après les repas.

FAITES VENIR UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT



Les femmes bilieuses, épuisées, qui ont mauvais appétit, ont des gaz, des éructations acides, souffrent de pituite, de mal de tête et d'autres symptômes semblables de la faiblesse stomacale, ont besoin de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie après les repas.

Non seulement elles digèrent la nourriture, mais elles fournissent les extraits essentiels qui adoucissent l'estomac, arrêtent la fermentation incommode et soulagent presque immédiatement. La cardialgie acide fait du tort au sang et ainsi la dyspepsie ou l'indigestion est la cause fréquente d'éruption ou de boutons et de pustules sur le visage, le cou et les épaules. Toutes les femmes devraient essayer les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie et ainsi éviter l'effet ruineux d'un estomac faible et acide sur le teint. Ne faites pas l'erreur de couvrir le peau de pâtes et de préparations pour la blanchir. Guérissez l'estomac. Achetez une boîte de 50 centes de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie chez tout pharmacien.

QU'ON SE LE DISE !!

La Vente Finale du stock Arsène Lamy Limitée, 830 rue St-Denis, coin Duluth, commencera samedi, le 22 septembre, à 8.30 hrs a.m. pour se continuer lundi et mardi. Voyez l'annonce de cette grande vente dans le journal de vendredi.

PIANO KNABE

"Le meilleur du monde" fourni par la maison Willis & Co. Limited

580 rue Sainte-Catherine O. Angle Drummond

FEMMES! MERES! FILLES!

Vous qui vous fatiguez facilement, êtes pâles, hagarées et épuisées, nerveuses ou irritables, sujettes à des accès de mélancolie ou de spleen, faites examiner votre sang à cause du manque de fer.

Le NUXATED IRON (fer Nuxaté ordinaire) pris trois fois par jour après les repas augmentera votre force et votre endurance de 10 pour cent en deux semaines dans plusieurs cas.

NOTA: LE NUXATED IRON (fer Nuxaté) recommandé ci-dessus par le Dr King, peut être acheté sous tout nom sous lequel il est vendu. Les médecins prescrivent ordinairement ces tablettes de fer, quatre fois par jour après les repas.

L'exposition annuelle de la Société d'Horticulture du Comté de Québec est commencée depuis hier, et se continuera aujourd'hui. Cette exposition est sous le patronage de l'hon. J.-B. Caron, ministre de l'Agriculture et de M. Antoine Leclerc, représentant du comté au parlement provincial. Plus de \$250,000 seront distribués en récompenses.

Les élèves de la Faculté des Arts ont procédé comme suit, à l'élection de leurs officiers, à l'Université de Montréal: M. Mercier Fautoux, vice-président; M. Edouard Picher, secrétaire; M. Paul Garneau, trésorier; M. Fernand Deschênes, conseiller; M. Jacques Dumoulin.

C.-D. Bégin, neveu de Son Excellence le Cardinal Bégin, qui a été blessé par un automobile, samedi dernier, est toujours à l'Hôtel-Dieu et devra même y passer plusieurs jours encore.

Lady LeBlanc a lancé des invitations pour une réception qui aura lieu samedi après-midi, de cinq à sept heures, à Spencer Wood.

LES FUNERAILLES DE M. ALB. BOURDON

(Du correspondant de la PRESSE) Longueuil, 19. — Les funérailles de M. Albert Bourdon, de la maison Normandin Limitée de Montréal, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chapié, qui officiait au service.

FOURRURES ETOILES

LOUP Noir, Brun, Gris, \$18.00 ET PLUS
RENARD Noir, Gris, Brun, \$30.00 ET PLUS
MARTRE \$15, \$20, \$25 ET PLUS
D'ALASKA ET PLUS

NOS PRIX ACTUELS sont une excellente raison pour hâter votre choix, et nous vous conseillons fortement d'acheter au plus tôt, car, outre une économie considérable — les fourrures montent tous les jours — vous avez l'avantage d'un meilleur choix. La bonne fourrure sera bientôt très rare.

Walter F. Cummings 96 Notre-Dame Ouest

SEMAINE DE GRAND OPERA

du 1er au 6 Octobre au Théâtre Sa Majesté par la troupe

SAN CARLO OPERA CO.

La plus grande organisation d'opéra voyageant en Amérique, avec des étoiles européennes et américaines. Le piano officiel de la troupe, aussi bien que celui qui fait le choix des artistes pour leur usage personnel, c'est le

PIANO KNABE

"Le meilleur du monde" fourni par la maison Willis & Co. Limited

580 rue Sainte-Catherine O. Angle Drummond

WILLIS & CO. LIMITED

580 rue Sainte-Catherine O. Angle Drummond

Penmans Gilets-Tricots

LE SUMMUM DE L'EXCELLENCE

Votre gilet-tricot devrait représenter beaucoup plus que la simple chaleur — de nos jours vous voulez l'apparence, le confort, le modèle individuel et l'adresse.

Les gilets-tricots Penmans sont dessinés spécialement pour les élégants vêtements sportifs — les combinaisons de couleurs extraordinaires produisent le plus joli effet possible — la qualité et le fini assurent le long service et une satisfaction certaine.

Penmans, Limited Paris



Aussi fabricants de Sous-vêtements et de Bas



WRIGLEYS SPEARMINT FRIANDISE A MACHER A LA MENTHE

Des Millions De Paquets

de cette fameuse gomme sont envoyés tous les mois, en temps de guerre, aux soldats, aux marins et aux aviateurs sur le front.

Si vous avez un ami dans les tranchées, vous n'avez pas à vous demander quoi lui envoyer pour lui faire plaisir. Voyez à ce que chaque coli renferme quelques tablettes ou un paquet ou deux de Wrigley, la délicieuse gomme à mâcher.

Ayez en toujours à votre portée. Elle conserve les dents, parfume l'haleine, aiguise l'appétit et facilite la digestion.



La Saveur Dure

LES EVACUATIONS

Amsterdam, 17. — Les civils ont commencé à évacuer. Ontend, en Belgique. La ville de Roulers a été évacuée.

A TERRE-NEUVE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 17. — M. P.-T. Magrath a été nommé président de la commission de contrôle des vivres.

CHEZ LE SULTAN

Londres, 18. — Le comte de Bernstorff, le nouvel ambassadeur d'Allemagne en Turquie, a été reçu par le sultan.

Raisons pour lesquelles vous Devriez avoir du Grape-Nuts sur la Table de Famille.

ECONOMIE — Hautement nourrissant — Pas de perte.

ECONOMIE — Prêt à manger — Pas de dépense de combustible.

ECONOMIE — Se conserve indéfiniment — Pas de gaspillage.

ECONOMIE — Facile à digérer — Un fortifiant.

PLAISIR — Cette nourriture faite de grain entier avec sa riche saveur de noix est sous la forme de croustillantes granules dorées particulièrement agréables au goût.

Coute à peu près un Sou le Plat

Fait au Canada

MONNETTE AUX ANS DE LA JUSTICE

Suite de la première page
place à coups de revolver. On avait assez couru et la population réclamait à grands cris la capture du fugitif. Il ne fallait pas le manquer cette fois.

Quand toutes les dispositions furent prises, le sous-chef Charpentier demanda à parler au directeur de l'institution. Celui-ci arriva aussitôt. On lui montra des photographies de Monnette et on lui demanda s'il n'avait pas un service un homme répondant au signalement du prévenu. Le directeur expliqua alors qu'il avait fait insérer une petite annonce dans la "Presse" demandant à tout individu qui, suite de la publication de cette annonce, un individu se présente en se disant qualifié pour faire le travail général, servir les tables, etc.

MONNETTE S'ENGAGE
"Je m'appelle Plamondon, a-t-il dit, puis il me donna une adresse quelconque que je ne me rappelle plus. Cela se passait vendredi dernier et Plamondon ne m'a pas encore présenté ses certificats. Il paraissait avoir une si bonne conduite, j'allais le retenir, mais je ne le retenirai pas trop pour lui demander ses références que j'attendais d'ailleurs d'un jour à l'autre.

"Ce nommé Plamondon, dit le religieux, ressemble quelque peu à la photographie que vous me montriez."

"Veuillez le faire venir ici, dit Charpentier."

L'ARRESTATION

Un commissaire fut chargé d'aller prévenir Monnette, alias Plamondon, que quelqu'un désirait le voir au bureau du directeur.

Il était loin de se douter du sort qui l'attendait.

A peine avait-il franchi le seuil de la pièce, que Beauchamp le terrassa.

"Lâche-moi! Lâche-moi! Beauchamp! s'écria le bandit.

Telles sont les premières paroles qu'il prononça en se voyant entre les mains de la police. Il connaissait la force et le courage de celui qui le tenait, car c'était la deuxième ou troisième fois que Beauchamp avait l'occasion de l'arrêter.

"C'EST MOI QUE VOUS CHERCHER"

Comme M. Laflamme commençait à faire son travail d'identification, le prévenu se tourna vers le sous-chef Charpentier et dit: "Vous m'avez!" Les choses ne se seraient pas passées de cette manière si j'avais pu, et surtout sans Beauchamp. J'avais un revolver chargé dans ma chambre; mais vous ne m'avez pas donné la chance!"

APRÈS SA CROIX

Après avoir alors le proposé au service anthropométrique, en train de faire son travail, le prévenu ajouta:

"MON NOM EST GIRARD"

"Oh! Je suis celui que vous cherchez; ne vous donnez pas tant de peines. Je suis Monnette. Mon véritable nom est Girard."

Pendant qu'il parlait son regard lancait de faibles lueurs et à aucun moment il n'a cessé d'écouter le moindre répit; pourtant, les crimes que la société lui reproche sont terribles et nombreux!

SOUS UN DEGUISEMENT

Monette a maigri en ces derniers temps. Son apparence a beaucoup changé aussi. On l'a toujours connu chétif, et, lorsqu'il a été arrêté, la police l'a découvert, le prévenu, grâce à la teinte, avait la chevelure complètement blonde.

Après son arrestation, Monette a été peu communiqué; il n'a pas fait non plus de confession, chose qu'on ne lui a d'ailleurs pas encore demandée.

LE TRUC DE L'HABIT

"Ce n'est pas moi, dit-il alors qui suis allé déposer mon habit, sur le quel j'ai mis une croix, et qui m'a donné la peine de faire ce travail, pour dépister la police, j'aurais agi plus habilement."

En disant ces paroles, ceux qui entouraient le bandit crurent qu'il s'agissait d'une figure un peu semblable de sourire.

Le capitaine n'a pas raconté ses aventures depuis le jour où il s'est trouvé séparé du bandit Handfield, il y a environ trois semaines, à Lac-Lachute.

Handfield s'est tué, lors de la chasse à l'homme qui avait été organisée contre lui. On sait que Monnette et se voyant à la veille d'être pris sur le bord de la rivière, le malheureux s'est tiré une balle dans la bouche, mettant ainsi fin à sa triste existence.

Les chasseurs d'hommes vivent bien Monnette fur le lointain; mais ils ne purent le rejoindre à cause des nombreux bois où il lui était facile de se cacher ensuite.

Quand on l'a vu pour la dernière fois, Monnette pouvait être à deux milles du long de la voie ferrée. Il était en compagnie d'un autre individu que l'on croit être Tremblay. L'individu arrêté peu après par le détective Eugène Martin. An se souvient que Tremblay a fait ensuite une sensationnelle confession, déclarant qu'il a été suivi de la capture de plusieurs individus depuis accusés de différents crimes.

ON SE DISAIT CERTAIN

Bien que les autorités eussent répondu à tous les appels de la campagne, quelques agents ont maintes fois prétendu qu'ils étaient certains que Monnette fut caché à Montréal dans un rayon de quelques milles de la ville.

Le prévenu a passé la nuit dernière dans une des cellules de la Sturét dans la garde du détective Bélanger qui ne l'a pas perdu de vue un seul instant.

Il n'a donné aucune peine à son gardien.

AVENTURES MILITAIRES

Les aventures militaires de Monnette ne constituent pas la partie la moins étonnante de sa carrière. Il est un fait peu connu que nous apprenons un officier

militaire de retour du front. Monnette s'enrôla pour la première fois dans le 141ème bataillon. Il se rendit en Angleterre et c'est au camp de Salisbury Plains qu'il se lia avec cet autre jeune militaire qui devait avoir une fin si tragique, Handfield.

Quand le 141ème partit en France, Monnette et Handfield, dont la conduite depuis le jour de leur enrôlement et particulièrement au camp de Salisbury Plains, avait été soignée et satisfaisante, furent laissés en Angleterre. Ils séjourneront encore pendant quatre mois de l'autre côté de l'océan avant de revenir au pays. Ils vécurent, dit-on, pendant cette période, de toute espèce de rapine, dans une hutte, dans les bois environnant le camp. De retour au Canada, ils s'enrôlèrent dans le 68ème, allèrent à Valcartier, puis disparurent.

Quelques semaines après, Monnette et Handfield furent enrôlés dans le 206ème commandé par l'adjudant-colonel Tancrède Pagnoulet. Ils étaient tous deux chauffeurs. Ils étaient tous deux très braves, et de l'ordre. L'un d'eux suivit le major Théodore Grothé sur une ferme qu'il possédait dans l'ouest, mais les paisibles travaux agricoles ne pouvaient convenir longtemps à de telles natures. Un beau jour, l'employé disparaissait avec le produit de la vente de toute la récolte.

On commença à chercher les traces d'affaires auxquelles fut mêlé Monnette et dont la justice va lui demander compte.

EXEMPTIONS AU SERVICE MILITAIRE

Les formules officielles ne seront prêtes qu'aux premiers jours d'octobre.

NOMINATIONS A MONTREAL

M. E.-H. Godin, C. R., registraire des exemptions militaires pour la province de Québec, nous a déclaré ce matin qu'il n'avait pas encore reçu les formules imprimées relatives aux demandes d'exemption pour le service militaire. Il ne s'attend pas à les recevoir avant les premiers jours d'octobre. Plusieurs personnes lui ont cependant soumis verbalement leurs cas, mais il n'a rien d'officiel devant lui. De son côté, le juge Robitoux a bien voulu nous transmettre la liste des personnes qu'il a nommées pour présider aux commissions militaires, pour Montréal seulement.

Ce sont tous des notaires, et il y en a 40. Voici leurs noms: M. J. C. Côté, J.-C. Barlow, J.-G. Beaudoin, J.-H. P. Lamarche, G.-A. Lévesque, E.-P. Bertrand, A.-Cléo-A. Bissonnette, J.-H. Bohémier, Geo. A. Bourdette, J.-A. Brunet, A. Choquet, R.-O. O'Brien, R.-P. Couture, L.-A. Dumesnil, J.-A. Cameron, Ap. Archambault, Henry F. J.-L. Lévesque, P.-C. Lacasse, J.-E. La Chapelle, J.-P. Lamarche, G.-A. Lévesque, D.-A. Lévesque, G.-P. R. Lighthall, F.-S. Mackay, W. M. Marler, M.-Z. Mayrand, P. Paquin, J.-O. O'Brien, W.-J. Proulx, J.-F. Reddy, J.-M.-A. Paquin, G.-A. E. Prud'homme, F.-H. Schetagne, Nap. Théoret et M. McRovat.

LA CONFESSION DE TREMBLAY

Suite de la page 7
tance pour ces personnes. Tremblay, dans sa confession, ne les incrimine pas par preuve directe, mais par des suppositions.

JUSTICE POUR TOUS

Mes clients n'ont été nullement méfiés à cette affaire: Je voudrais que toutes les déclarations dans cette confession ne concernent pas Tremblay, soit éliminée et écartée de ce dossier.

Par M. Davidson:
"Je demande que cette confession telle que prise et reçue soit au dossier et que pas un iota n'en soit changé."

Le juge Saint-Cyr rend alors sa décision.

M. Alban Germain demande au juge de prier les journaux de se contenter de rapporter les débats judiciaires, sans commentaires. C'est un appel à la justice pour ceux dont les noms peuvent être mentionnés indirectement.

Le juge Saint-Cyr dit que la faute n'est pas tout à fait imputable aux journaux. Il est regrettable de constater que l'administration de la justice doit en être avisée, en tant que possible, tenir secrets.

Par le juge Saint-Cyr:
Après un séjour en prison de huit jours, des-voies prêt à répondre à mes questions et parlez-vous toujours à garder le silence? — Si les questions ne peuvent affecter ma famille, je répondrai."

Le docteur Davidson dit que Monnette est arrêté, et-voies prêt à parler maintenant, si vous croyez que votre famille ne court plus maintenant de danger.

— Oui, je suis prêt, mais je ne répondrai à certaines questions.

L'interrogatoire s'arrête là. M. Davidson demande le renvoi des accusés au tribunal de son collègue M. Pélissier.

Mme Creelman, au nom de son client Blackwell, déclare qu'il est répuant de voir ce dernier traîner dans les rues tous les jours. Il n'y a pas de preuve contre lui et encore moins d'accusation. Que la police en arrive avec une preuve, c'est le bien.

Le juge Saint-Cyr remet donc à demain toutes les causes pour voir de dynamite et tentative de meurtre.

PROCHAIN APPEL DES CONSCRITS

Une importante conférence a eu lieu, à Ottawa, à ce sujet.

ON A MIS LA DERNIERE MAIN A L'ORGANISATION

Ottawa, 19.—Une conférence des membres du conseil chargé de voir à la mise en vigueur de la loi de conscription et de ses membres du gouvernement a eu lieu, hier, On y a discuté les mesures prises jusqu'à présent pour appliquer cette loi et les mesures qui restent à prendre pour cette fin. Y assistaient: le premier ministre, le ministre de la justice, les membres du conseil militaire, le général Gwatkin, chef de l'état-major général, le général McArthur, adjoint général, et le colonel MacInnes, sous-adjoint général. Le conseil militaire a passé en revue le travail accompli pour appliquer la première classe d'hommes, en vertu de la loi de la conscription, et on a décidé de faire cet appel sous le plus court délai possible.

Des registres seront nommés pour toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, et les tribunaux pour l'entente des appels sont à peu près organisés. Quand les arrangements seront complètement terminés, on lancera la proclamation appelant la première classe, celle des hommes non mariés et des jeunes sans enfants, entre l'âge de 20 à 34 ans.

De récents rapports reçus par le conseil du service militaire indiquent qu'on utilise beaucoup les conseils médicaux, là où ces conseils fonctionnent.

Sir Daniel McMillan, le membre libéral du conseil formé pour le chef des juges des exemptions, est arrivé à Ottawa et a entamé la discussion avec le sénateur Sharpe, au sujet de la nomination des membres de ces tribunaux dans la Manitoba. Le sénateur Sharpe a déclaré qu'il n'avait pas encore reçu les formules imprimées relatives aux demandes d'exemption pour le service militaire.

Un incident intéressant est celui relatif à l'échelon No 13, qui a été franchi hier matin. Par une supercherie, un ingénieur n'aurait pas voulu le chiffre 13 à cet échelon. Ils ont contourné la difficulté en désignant cet échelon sous le No 12A.

On apprendra des nouvelles de l'observatoire, mais les ingénieurs prétendent que la traversée centrale accomplie comme elle l'est, peut supporter un vent de 70 milles à l'heure. Un tel vent n'aurait pas le résultat que de faire suspendre le travail. Il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Les ouvriers ont posé deux grandes croix de bois sur les

deux cantilevers et diverses images saintes sur la travée centrale pour obtenir la protection divine sur leur travail. Plusieurs bateaux ont passé hier sous le pont, entre autres ceux de la "Canada Steamship", mais pas vis-à-vis de la travée centrale, mais vis-à-vis les cantilevers.

LA BESOGNE SE POURSUIT
On a recommencé ce matin, à neuf heures et deux minutes, le travail de montage de la travée centrale. Le 35ème, le 36ème et le 37ème échelon ont été franchis avec succès. Le travail se poursuit normalement.

La cause de la suspension du travail, hier midi, est due à la rupture d'un boulon de l'appareil servant à hisser la partie sud. Ce boulon a tombé sur un ouvrier nommé Dubois, le blessant au nez. On s'est mis immédiatement à l'œuvre pour remplacer le boulon défectueux et le travail a repris à 1 h 34.

Un détail qui nous a échappé le premier jour, c'est que l'abbé Maguire, curé de Sillery, est monté sur le pont à la messe à 10 heures, pendant le trajet de Sillery au pont, et qu'il est monté avec eux dans un panier sur le "cantilever."

Il y a plus de la moitié de l'ouvrage de fait.

LE 38ème ECHELON
Le 38ème échelon a été franchi à 10 h 45. Le 39ème échelon a été suspendu pour quelques réparations aux machines.

DE PROGRES EN PROGRES
A 11 h 55, on a franchi heureusement le 45ème échelon, ce qui porte à 90 pieds le total de l'ascension. L'association de producteurs de la traversée a été franchie, à 11 h 10, le 41ème échelon était franchi, et à 11 h 55, on arrivait au 45ème échelon. On a alors suspendu le travail pour la "finishing". L'association de 90 pieds porte à 105 pieds l'élévation de la travée au-dessus de la plus haute mer. Comme la mer est fort houleuse, la travée se trouve à moins de 100 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Le travail s'effectue normalement. Il souffre un vent modéré de l'ouest, mais ceci n'affecte en rien les opérations.

L'ECHELON NO 13
Un incident intéressant est celui relatif à l'échelon No 13, qui a été franchi hier matin. Par une supercherie, un ingénieur n'aurait pas voulu le chiffre 13 à cet échelon. Ils ont contourné la difficulté en désignant cet échelon sous le No 12A.

On apprendra des nouvelles de l'observatoire, mais les ingénieurs prétendent que la traversée centrale accomplie comme elle l'est, peut supporter un vent de 70 milles à l'heure. Un tel vent n'aurait pas le résultat que de faire suspendre le travail. Il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Les ouvriers ont posé deux grandes croix de bois sur les

deux cantilevers et diverses images saintes sur la travée centrale pour obtenir la protection divine sur leur travail. Plusieurs bateaux ont passé hier sous le pont, entre autres ceux de la "Canada Steamship", mais pas vis-à-vis de la travée centrale, mais vis-à-vis les cantilevers.

LA BESOGNE SE POURSUIT
On a recommencé ce matin, à neuf heures et deux minutes, le travail de montage de la travée centrale. Le 35ème, le 36ème et le 37ème échelon ont été franchis avec succès. Le travail se poursuit normalement.

La cause de la suspension du travail, hier midi, est due à la rupture d'un boulon de l'appareil servant à hisser la partie sud. Ce boulon a tombé sur un ouvrier nommé Dubois, le blessant au nez. On s'est mis immédiatement à l'œuvre pour remplacer le boulon défectueux et le travail a repris à 1 h 34.

Un détail qui nous a échappé le premier jour, c'est que l'abbé Maguire, curé de Sillery, est monté sur le pont à la messe à 10 heures, pendant le trajet de Sillery au pont, et qu'il est monté avec eux dans un panier sur le "cantilever."

Il y a plus de la moitié de l'ouvrage de fait.

LE 38ème ECHELON
Le 38ème échelon a été franchi à 10 h 45. Le 39ème échelon a été suspendu pour quelques réparations aux machines.

DE PROGRES EN PROGRES
A 11 h 55, on a franchi heureusement le 45ème échelon, ce qui porte à 90 pieds le total de l'ascension. L'association de producteurs de la traversée a été franchie, à 11 h 10, le 41ème échelon était franchi, et à 11 h 55, on arrivait au 45ème échelon. On a alors suspendu le travail pour la "finishing". L'association de 90 pieds porte à 105 pieds l'élévation de la travée au-dessus de la plus haute mer. Comme la mer est fort houleuse, la travée se trouve à moins de 100 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Le travail s'effectue normalement. Il souffre un vent modéré de l'ouest, mais ceci n'affecte en rien les opérations.

L'ECHELON NO 13
Un incident intéressant est celui relatif à l'échelon No 13, qui a été franchi hier matin. Par une supercherie, un ingénieur n'aurait pas voulu le chiffre 13 à cet échelon. Ils ont contourné la difficulté en désignant cet échelon sous le No 12A.

On apprendra des nouvelles de l'observatoire, mais les ingénieurs prétendent que la traversée centrale accomplie comme elle l'est, peut supporter un vent de 70 milles à l'heure. Un tel vent n'aurait pas le résultat que de faire suspendre le travail. Il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Les ouvriers ont posé deux grandes croix de bois sur les

deux cantilevers et diverses images saintes sur la travée centrale pour obtenir la protection divine sur leur travail. Plusieurs bateaux ont passé hier sous le pont, entre autres ceux de la "Canada Steamship", mais pas vis-à-vis de la travée centrale, mais vis-à-vis les cantilevers.

LA BESOGNE SE POURSUIT
On a recommencé ce matin, à neuf heures et deux minutes, le travail de montage de la travée centrale. Le 35ème, le 36ème et le 37ème échelon ont été franchis avec succès. Le travail se poursuit normalement.

La cause de la suspension du travail, hier midi, est due à la rupture d'un boulon de l'appareil servant à hisser la partie sud. Ce boulon a tombé sur un ouvrier nommé Dubois, le blessant au nez. On s'est mis immédiatement à l'œuvre pour remplacer le boulon défectueux et le travail a repris à 1 h 34.

Un détail qui nous a échappé le premier jour, c'est que l'abbé Maguire, curé de Sillery, est monté sur le pont à la messe à 10 heures, pendant le trajet de Sillery au pont, et qu'il est monté avec eux dans un panier sur le "cantilever."

Il y a plus de la moitié de l'ouvrage de fait.

LE 38ème ECHELON
Le 38ème échelon a été franchi à 10 h 45. Le 39ème échelon a été suspendu pour quelques réparations aux machines.

DE PROGRES EN PROGRES
A 11 h 55, on a franchi heureusement le 45ème échelon, ce qui porte à 90 pieds le total de l'ascension. L'association de producteurs de la traversée a été franchie, à 11 h 10, le 41ème échelon était franchi, et à 11 h 55, on arrivait au 45ème échelon. On a alors suspendu le travail pour la "finishing". L'association de 90 pieds porte à 105 pieds l'élévation de la travée au-dessus de la plus haute mer. Comme la mer est fort houleuse, la travée se trouve à moins de 100 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Le travail s'effectue normalement. Il souffre un vent modéré de l'ouest, mais ceci n'affecte en rien les opérations.

L'ECHELON NO 13
Un incident intéressant est celui relatif à l'échelon No 13, qui a été franchi hier matin. Par une supercherie, un ingénieur n'aurait pas voulu le chiffre 13 à cet échelon. Ils ont contourné la difficulté en désignant cet échelon sous le No 12A.

On apprendra des nouvelles de l'observatoire, mais les ingénieurs prétendent que la traversée centrale accomplie comme elle l'est, peut supporter un vent de 70 milles à l'heure. Un tel vent n'aurait pas le résultat que de faire suspendre le travail. Il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Les ouvriers ont posé deux grandes croix de bois sur les

deux cantilevers et diverses images saintes sur la travée centrale pour obtenir la protection divine sur leur travail. Plusieurs bateaux ont passé hier sous le pont, entre autres ceux de la "Canada Steamship", mais pas vis-à-vis de la travée centrale, mais vis-à-vis les cantilevers.

LA BESOGNE SE POURSUIT
On a recommencé ce matin, à neuf heures et deux minutes, le travail de montage de la travée centrale. Le 35ème, le 36ème et le 37ème échelon ont été franchis avec succès. Le travail se poursuit normalement.

La cause de la suspension du travail, hier midi, est due à la rupture d'un boulon de l'appareil servant à hisser la partie sud. Ce boulon a tombé sur un ouvrier nommé Dubois, le blessant au nez. On s'est mis immédiatement à l'œuvre pour remplacer le boulon défectueux et le travail a repris à 1 h 34.

Un détail qui nous a échappé le premier jour, c'est que l'abbé Maguire, curé de Sillery, est monté sur le pont à la messe à 10 heures, pendant le trajet de Sillery au pont, et qu'il est monté avec eux dans un panier sur le "cantilever."

Il y a plus de la moitié de l'ouvrage de fait.

LE 38ème ECHELON
Le 38ème échelon a été franchi à 10 h 45. Le 39ème échelon a été suspendu pour quelques réparations aux machines.

DE PROGRES EN PROGRES
A 11 h 55, on a franchi heureusement le 45ème échelon, ce qui porte à 90 pieds le total de l'ascension. L'association de producteurs de la traversée a été franchie, à 11 h 10, le 41ème échelon était franchi, et à 11 h 55, on arrivait au 45ème échelon. On a alors suspendu le travail pour la "finishing". L'association de 90 pieds porte à 105 pieds l'élévation de la travée au-dessus de la plus haute mer. Comme la mer est fort houleuse, la travée se trouve à moins de 100 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

AU PONT DE QUEBEC POINT D'ECHELON No 13, MAIS UN ECHELON No 12A

Comme quoi il faut compter avec la superstition populaire.—Le travail se poursuit et jusqu'ici tout va bien.—A 10 h 6, le 38ème échelon est franchi.

(Du correspondant de la PRESSE)
Québec, 19.—Le montage de la travée centrale du pont de Québec se continue avec succès, mais plus lentement qu'on l'avait annoncé. Au train dont vont les choses le travail ne sera pas terminé avant demain. Durant la journée d'hier la travée a été élevée de 46 pieds, ce qui, ajouté aux 22 de la veille, portait à 68 pieds l'élévation de la travée lorsque les ouvriers ont suspendu leur travail, hier après-midi, à 5 heures 45.

TRAVAIL SUSPENDU 2 HRS
Ajoutons à cela l'élévation de 15 pieds que la travée avait au moment de son ascension, cela fait une hauteur de 83 pieds au-dessus de la plus haute mer, et de 98 pieds au-dessus de la plus basse marée. Aucun incident remarquable n'est survenu au cours de la journée d'hier, si ce n'est la suspension des travaux durant près de deux heures, hier après-midi. Les extrémités supérieures des tiges de fer supportant la travée durent être remplacées par des tiges d'acier. Les ingénieurs et leurs ouvriers sont enchantés de la façon dont les choses se passent. Ils pourraient aller un peu plus vite que cela, mais ils n'y tiennent pas. Ils préfèrent aller lentement, mais sûrement. Toute crainte est maintenant disparue chez les ouvriers qui, d'ailleurs, n'ont pas à tenir sur la travée centrale et qui supportent le poids de la travée. Ils réaliseront à la fin de leur tâche pour laquelle ils recevront \$2.20 l'heure.

Un incident intéressant est celui relatif à l'échelon No 13, qui a été franchi hier matin. Par une supercherie, un ingénieur n'aurait pas voulu le chiffre 13 à cet échelon. Ils ont contourné la difficulté en désignant cet échelon sous le No 12A.

On apprendra des nouvelles de l'observatoire, mais les ingénieurs prétendent que la traversée centrale accomplie comme elle l'est, peut supporter un vent de 70 milles à l'heure. Un tel vent n'aurait pas le résultat que de faire suspendre le travail. Il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Les ouvriers ont posé deux grandes croix de bois sur les

deux cantilevers et diverses images saintes sur la travée centrale pour obtenir la protection divine sur leur travail. Plusieurs bateaux ont passé hier sous le pont, entre autres ceux de la "Canada Steamship", mais pas vis-à-vis de la travée centrale, mais vis-à-vis les cantilevers.

LA BESOGNE SE POURSUIT
On a recommencé ce matin, à neuf heures et deux minutes, le travail de montage de la travée centrale. Le 35ème, le 36ème et le 37ème échelon ont été franchis avec succès. Le travail se poursuit normalement.

La cause de la suspension du travail, hier midi, est due à la rupture d'un boulon de l'appareil servant à hisser la partie sud. Ce boulon a tombé sur un ouvrier nommé Dubois, le blessant au nez. On s'est mis immédiatement à l'œuvre pour remplacer le boulon défectueux et le travail a repris à 1 h 34.

Un détail qui nous a échappé le premier jour, c'est que l'abbé Maguire, curé de Sillery, est monté sur le pont à la messe à 10 heures, pendant le trajet de Sillery au pont, et qu'il est monté avec eux dans un panier sur le "cantilever."

Il y a plus de la moitié de l'ouvrage de fait.

LE 38ème ECHELON
Le 38ème échelon a été franchi à 10 h 45. Le 39ème échelon a été suspendu pour quelques réparations aux machines.

DE PROGRES EN PROGRES
A 11 h 55, on a franchi heureusement le 45ème échelon, ce qui porte à 90 pieds le total de l'ascension. L'association de producteurs de la traversée a été franchie, à 11 h 10, le 41ème échelon était franchi, et à 11 h 55, on arrivait au 45ème échelon. On a alors suspendu le travail pour la "finishing". L'association de 90 pieds porte à 105 pieds l'élévation de la travée au-dessus de la plus haute mer. Comme la mer est fort houleuse, la travée se trouve à moins de 100 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Le travail s'effectue normalement. Il souffre un vent modéré de l'ouest, mais ceci n'affecte en rien les opérations.

L'ECHELON NO 13
Un incident intéressant est celui relatif à l'échelon No 13, qui a été franchi hier matin. Par une supercherie, un ingénieur n'aurait pas voulu le chiffre 13 à cet échelon. Ils ont contourné la difficulté en désignant cet échelon sous le No 12A.

On apprendra des nouvelles de l'observatoire, mais les ingénieurs prétendent que la traversée centrale accomplie comme elle l'est, peut supporter un vent de 70 milles à l'heure. Un tel vent n'aurait pas le résultat que de faire suspendre le travail. Il n'y a rien à craindre de ce côté-là. Les ouvriers ont posé deux grandes croix de bois sur les

deux cantilevers et diverses images saintes sur la travée centrale pour obtenir la protection divine sur leur travail. Plusieurs bateaux ont passé hier sous le pont, entre autres ceux de la "Canada Steamship", mais pas vis-à-vis de la travée centrale, mais vis-à-vis les cantilevers.

LA BESOGNE SE POURSUIT
On a recommencé ce matin, à neuf heures et deux minutes, le travail de montage de la travée centrale. Le 35ème, le 36ème et le 37ème échelon ont été franchis avec succès. Le travail se poursuit normalement.

La cause de la suspension du travail, hier midi, est due à la rupture d'un boulon de l'appareil servant à hisser la partie sud. Ce boulon a tombé sur un ouvrier nommé Dubois, le blessant au nez. On s'est mis immédiatement à l'œuvre pour remplacer le boulon défectueux et le travail a repris à 1 h 34.

Un détail qui nous a échappé le premier jour, c'est que l'abbé Maguire, curé de Sillery, est monté sur le pont à la messe à 10 heures, pendant le trajet de Sillery au pont, et qu'il est monté avec eux dans un panier sur le "cantilever."

Il y a plus de la moitié de l'ouvrage de fait.

LE 38ème ECHELON
Le 38ème échelon a été franchi à 10 h 45. Le 39ème échelon a été suspendu pour quelques réparations aux machines.

DE PROGRES EN PROGRES
A 11 h 55, on a franchi heureusement le 45ème échelon, ce qui porte à 90 pieds le total de l'ascension. L'association de producteurs de la traversée a été franchie, à 11 h 10, le 41ème échelon était franchi, et à 11 h 55, on arrivait au 45ème échelon. On a alors suspendu le travail pour la "finishing". L'association de 90 pieds porte à 105 pieds l'élévation de la travée au-dessus de la plus haute mer. Comme la mer est fort houleuse, la travée se trouve à moins de 100 pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Le travail s'effectue normalement. Il souffre un vent modéré de l'ouest, mais ceci

LES NOTAIRES FORMENT UNE ASSOCIATION

Réunis au Monument National, hier soir, ils jettent les bases d'une association du notariat canadien, adoptent une constitution et se choisissent des officiers pour l'année.

LE MAINTIEN DU PRESTIGE

A une grande assemblée qui a été tenue au Monument National, hier soir, on a formé l'Association du Notariat Canadien.

Le but que l'on se propose d'atteindre est de promouvoir les intérêts de la profession de notaire dans le Dominion par le maintien de son prestige, par l'étude des questions légales et professionnelles, par la création de bonnes relations entre les confrères et par l'unité d'action.

Elle apporte à la Chambre des Notaires l'appui d'une organisation générale et le concours individuel de ses membres dans la revendication des droits de la profession.

La constitution de l'Association a été faite par un comité provisoire, dont copie sera envoyée à tous les notaires de la province qui la demanderont.

A cette constitution a été ajouté le règlement de la section du district de Montréal, dont voici les quatre articles:

Article 1 — Les assemblées des membres de cette section ont lieu le DEUXIEME MARDI de chaque mois, à huit heures du soir, à l'endroit désigné par le conseil, à l'exception des mois de juillet, août et septembre, pendant lesquels il y a vacances. Elles se terminent à onze heures et demi au plus tard, à moins de consentement unanime.

Article 2 — QUORUM — Le quorum aux assemblées des membres est de cinq membres actifs, et celui des assemblées du conseil est de trois.

Article 3 — CONTRIBUTION — La contribution annuelle des membres actifs est fixée à la somme de deux dollars, payable au secrétaire-trésorier en la manière pourvue dans la constitution.

Article 4 — ELECTIONS — Les diverses catégories d'âges des notaires devront être représentées en autant que possible dans l'élection des conseillers de ce district.

Sur proposition du notaire Morin, hier soir, on a unanimement décidé d'ajouter l'article suivant:

Article 5 — MEMBRES HONORAIRES — Il est loisible à l'Association de ce district d'élire, chaque année, un président honoraire et deux vice-présidents honoraires parmi les membres éminents de la profession, dans ce district; ainsi qu'un représentant auprès de la Chambre des Notaires, parmi les membres de cette chambre élus pour ce district.

"Ces officiers ont voix consultative au Conseil du district, mais leurs attributions ne s'étendent pas au Conseil général."

Le conseil provisoire formé, hier soir, de l'hon. N. Pérodeau, président; de M. Victor Morin, vice-président; et de M. Edouard Biron, secrétaire, a procédé ensuite aux élections.

Il est à remarquer que les nominations et élections à la charge de 2ème vice-président honoraire et de 2ème vice-président honoraire ont été laissées en suspens, afin de permettre à des notaires anglais d'être élus.

Cette délicatesse justifiée a été très appréciée et jugée comme parfaitement loyale.

L'hon. N. Pérodeau a été élu président honoraire, M. Léandre Bélanger, premier vice-président honoraire et M. Victor Morin, vice-président honoraire; M. P. C. Lesage, 2ème vice-président honoraire, "par coutumace".

Les officiers élus ont été M. Victor Morin, président; vice-président (en suspens); M. Gustave Beaudoin, secrétaire-trésorier; M. P. C. Lesage, 1er conseiller et M. Faribault, 2ème conseiller.

M. H. P. Pérodeau a été nommé, en vertu de l'article 5 du règlement de la section du district de Montréal, représentant du district auprès de la Chambre des Notaires.

M. Victor Morin, une fois au fauteuil, suggère que les séances, devant se tenir le deuxième mardi de chaque mois, soient précédées d'un dîner intime entre membres de la profession et qu'à la sortie de ce dîner ait lieu la séance de l'association, dont l'ordre du jour est le suivant, d'après la constitution:

A — Procès-verbal de l'assemblée précédente;

B — Correspondance et communications;

C — Admission des membres actifs;

D — Affaires particulières de l'association;

E — Conférence et discussion du sujet traité;

F — Questions de droit et de pratique;

G — Intérêts généraux de la profession;

H — Allocations des visiteurs;

I — (A la première assemblée régulière de l'année seulement), Rapports et élections des officiers.

J — Ajournement.

L'association compte déjà comme membres actifs un grand nombre de notaires de la province, qui sont par le fait même de leur profession, membres adhérents avec voix consultative.

Pour activer le recrutement des

LA POUDRE A PÂTE MAGIE

MAGIC BAKING POWDER

NE CONTIENT PAS D'ALUN

FAITE EN CANADA

TEL. EST 8000

ACHETEZ CHEZ DUPUIS FRERES C'EST PAYANT

TEL. EST 8000

VETEMENTS POUR FILLETES

ROBES de SERGE d'une seule pièce, à plis, poche, collet et boutons garnis de boutons. Ages 6 à 14 ans. Prix: 11.98

ROBES de PLAID carreaux noir et blanc, d'une seule pièce, à plis, garnies d'un collet en serge, poignets, ceinture et boutons. Ages 6 à 14 ans. Prix: 8.95

PYJAMAS, flanellette rayée de couleurs assorties, collet militaire, brandebourgs. Ages 6 à 14 ans. Prix: 1.75

ROBES de NUIT, flanellette blanche, encolure haute, empièçage à plis, manches longues. Ages 6 à 14 ans. Prix: .98

JUPONS flanellette rayée fantaisie, sur corsage en batiste. Val. de .59 pour .49



COSTUMES de NUIT, d'une seule pièce, faits de bonne flanellette blanche. Ages 6 à 14 ans. Prix: .89

JUPONS flanellette blanche, garnis d'un volant de broderie, corsage en batiste à même. Val. de .69 pour .59

TABLIERS COUVRE-TOIT, percale rayée, manches courtes, poches, ceinture. Ages 6 à 14 ans. Val. .59 pour .49

TABLIERS COUVRE-TOIT, satiné noir, manches courtes, poches et ceinture. Ages 6 à 14 ans. Val. .79

GILETS-TRICOT TOUT LAINE, couleurs assorties, collet tempéré. Val. 2.25 pour 1.98

GILETS-TRICOT TOUT LAINE, grosses côtes, collet châte, poches et ceinture. Val. 4.50 pour 3.98

GILETS-TRICOT TOUT LAINE, collet, ceinture et poignets en laine brisée. Val. 4.50 pour 4.49

COMPLETS en TRICOT POUR ENFANTS, comprenant le tricot, la chemise et les pantalons, en blanc, kaki, vieux rose, copéhague, cardinal, gris. Prix: 3.98 à 7.98

MANTEAUX BLANCS, velours, doublés, boutons d'écaille. Val. 5.50 pour 4.98

CHAPEAUX GARNIS POUR FILLETES, en feutre, en noir, marine, brun, vieux rose, Copéhague. 98

CHAPEAUX de VELOURS UNIFORMES, en noir, marine, brun, vieux rose, Copéhague, grande variété de styles, quelques-uns garnis de fourrure, d'ours ou de renard. Spécial. 1.95

CHAPEAUX de VELOURS de SOIE, pour fillettes jusqu'à 13 ans, quelques-uns en peluche. Couleurs: noir, marine, vieux rose, Copéhague, brun, aussi couleurs combinées. D'autres garnis de fourrure. Spécial. 2.98

JOLIES BONNETTES pour porter maintenant, faites de velours, en noir, blanc et couleurs. Garnies de ruban et dentelle plissée. Grandes jusqu'à 3 ans. Spécial. 98, 1.49, 1.98 à 4.00

CHAPEAUX en VELVETINE et VELOURS CORDE, couleurs et styles variés, joliment garnis. Ce sont des chapeaux de l'an dernier, mais en très bonne condition. Val. jusqu'à 1.98 pour .49

DE 8 h. 30 à 9 h. 30 A.M. JERSEYS LAINE WOOL, tricot très élastique, grands et 10 ans, boutons en plis, en bleu et bruyère. Val. 1.50 pour .96

DE 8 h. 30 à 9 h. 30 A.M. PYJAMAS, d'une seule pièce, boutons, brandebourgs en coton. 1.75

COMBINAISONS, envers laine, grands 24 à 32. Prix: 1.25

CHASSE DE COUCHETTE, en rotin, pour enfants, table en avant. Val. de 2.95 pour 2.39

BERCEAU en FER, garnitures de cuivre. Val. de 7.50 pour 5.98

LITS POUR ENFANTS, construction en fer, côtés élastiques. Val. 8.50 pour 6.98

AMEUBLEMENT de CHAMBRE à COUCHER, pour enfants, fini ivoire, comprenant: 1 lit, 1 table de toilette, 1 bureau, 1 chiffonnier, 1 banquette, 1 boîte à jouets, 1 berceau. Très spécial. 82.75

BERCEAU "KIDNIE-KOOP", Cadre émaillé blanc, entouré en fil métallique ne rouillant pas. Roues de 8 pouces, à bandage caoutchouc sur tourniquet. Très commode pour garder le bébé en sécurité. Prix: 21.50

CHAMISE de COUCHETTE, en rotin, pour enfants, table en avant. Val. de 2.95 pour 2.39

BERCEAU en FER, garnitures de cuivre. Val. de 7.50 pour 5.98

LITS POUR ENFANTS, construction en fer, côtés élastiques. Val. 8.50 pour 6.98

LA TRADITION OBSERVEE PAR LES HEBREUX

D'après une antique tradition, les Juifs de Montréal se sont rendus sur les quais, lundi après-midi, afin de confier aux eaux du fleuve tous les péchés qu'ils ont commis.

Ce rite, établi sur le passage des Saintes Ecritures, n'était cependant pas présidé par les dignitaires des synagogues. Chacun agit séparément et d'après la tradition apportée par lui des vieux pays ou reçue de ses parents.

La scène offrait un spectacle intéressant. Tous ces Hébreux réunis sur les quais psalmodiant des passages des Saintes Ecritures ou lisant dans leurs rituels, au milieu

du tintamarre des camions, des sifflets des bateaux et du mouvement continu des débardeurs occupés à charger ou décharger les navires, attirait l'attention. Ceci ne dérangeait en rien cependant la dévotion des fidèles et la cérémonie se poursuivait sans interruption.

Ceci fait, chacun des fidèles s'approcha du fleuve et y secoua ses vêtements faisant ainsi le simulacre de se débarrasser de ses péchés, et la joie rayonna sur toutes les figures.

Dans toutes les synagogues de Montréal, des cérémonies eurent lieu à l'occasion du premier de l'an des Hébreux, 5678ème anniversaire de la création du monde.

GHIL College, le révérend Herman Abramowitz a déclaré que l'ère de liberté des Hébreux en Russie créait de nouveaux problèmes aux Hébreux du Canada, qui ne devaient pas compter sur eux-mêmes pour maintenir leurs institutions.

Mendels de Sola, rabbin de la synagogue de la rue Stanley participa à la cérémonie et chanta d'une voix forte les chants liturgiques en dépit d'une maladie grave qui devait le conduire à l'hôpital après le service.

L'époque de pénitence durera dix jours et se terminera par la fête de la Réparation. Ce jour-là les péchés des fidèles seront effacés de la page de vie et ce sera le commencement d'une nouvelle année.

REMERCIEMENTS

La famille Bolté adresse ses remerciements à tous les amis qui lui ont témoigné leur sympathie, à l'occasion de la mort de M. Edouard Bolté, soit par des envois de fleurs, soit par des envois de fleurs. Comme on le sait, le défunt était le père de M. Raoul Bolté, de l'hôtel de ville.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

ELLE SOULAGE DES MILLIERS DE PERSONNES

POURQUOI PAS VOUS?

50 centimes la boîte 50 boîtes pour \$2.50

LA Poudre à Pâte Magie

MAGIC BAKING POWDER

NE CONTIENT PAS D'ALUN

FAITE EN CANADA

LA Poudre à Pâte Magie

MAGIC BAKING POWDER

Collets, Rubans, Ceintures

RABATS, avec poignets, pour robes de fillettes, choix de petits dessins. 25 à .49

RUBAN TAFETAS, qualité tout soie, toutes couleurs. Spécial, la verge: .15

CEINTURES "BUSTER BROWN", avec assorties, en tulle. Spécial, chacune: .09

CEINTURES CUIR VERNI, largeur 2 poises, bonne boucle solide, en noir, blanc, rouge, toutes garnitures. Spécial: .25

—Au rez-de-chaussée.

BAS

BAS WORSTED, noirs, pour enfants, côtes larges. 39

BAS WORSTED, tout laine, côtes et larges, pour dames et enfants. Spécial: .69, .89, 1.25

DE 8 h. 30 à 9 h. 30 A.M. BAS de COTON NOIR, côtes fines, aussi dessins, en fil de fil blanc, noir, rose, bleu pâle. Pointures: 11 à 13. Val. 1.25 à 1.95. Spécial: .09

Pas de commandes par poste ou téléphone.

—Au rez-de-chaussée.

CHATEAUX GARNIS POUR FILLETES

CHATEAUX de VELOURS UNIFORMES, en noir, marine, brun, vieux rose, Copéhague. 98

CHATEAUX de VELOURS "UNIFORMES", en noir, marine, brun, vieux rose, Copéhague, grande variété de styles, quelques-uns garnis de fourrure, d'ours ou de renard. Spécial. 1.95

CHATEAUX de VELOURS de SOIE, pour fillettes jusqu'à 13 ans, quelques-uns en peluche. Couleurs: noir, marine, vieux rose, Copéhague, brun, aussi couleurs combinées. D'autres garnis de fourrure. Spécial. 2.98

JOLIES BONNETTES pour porter maintenant, faites de velours, en noir, blanc et couleurs. Garnies de ruban et dentelle plissée. Grandes jusqu'à 3 ans. Spécial. 98, 1.49, 1.98 à 4.00

CHATEAUX en VELVETINE et VELOURS CORDE, couleurs et styles variés, joliment garnis. Ce sont des chapeaux de l'an dernier, mais en très bonne condition. Val. jusqu'à 1.98 pour .49

DE 8 h. 30 à 9 h. 30 A.M. JERSEYS LAINE WOOL, tricot très élastique, grands et 10 ans, boutons en plis, en bleu et bruyère. Val. 1.50 pour .96

DE 8 h. 30 à 9 h. 30 A.M. PYJAMAS, d'une seule pièce, boutons, brandebourgs en coton. 1.75

COMBINAISONS, envers laine, grands 24 à 32. Prix: 1.25

CHASSE DE COUCHETTE, en rotin, pour enfants, table en avant. Val. de 2.95 pour 2.39

BERCEAU en FER, garnitures de cuivre. Val. de 7.50 pour 5.98

LITS POUR ENFANTS, construction en fer, côtés élastiques. Val. 8.50 pour 6.98

AMEUBLEMENT de CHAMBRE à COUCHER, pour enfants, fini ivoire, comprenant: 1 lit, 1 table de toilette, 1 bureau, 1 chiffonnier, 1 banquette, 1 boîte à jouets, 1 berceau. Très spécial. 82.75

BERCEAU "KIDNIE-KOOP", Cadre émaillé blanc, entouré en fil métallique ne rouillant pas. Roues de 8 pouces, à bandage caoutchouc sur tourniquet. Très commode pour garder le bébé en sécurité. Prix: 21.50

CHAMISE de COUCHETTE, en rotin, pour enfants, table en avant. Val. de 2.95 pour 2.39

BERCEAU en FER, garnitures de cuivre. Val. de 7.50 pour 5.98

LITS POUR ENFANTS, construction en fer, côtés élastiques. Val. 8.50 pour 6.98

LA TRADITION OBSERVEE PAR LES HEBREUX

D'après une antique tradition, les Juifs de Montréal se sont rendus sur les quais, lundi après-midi, afin de confier aux eaux du fleuve tous les péchés qu'ils ont commis.

Ce rite, établi sur le passage des Saintes Ecritures, n'était cependant pas présidé par les dignitaires des synagogues. Chacun agit séparément et d'après la tradition apportée par lui des vieux pays ou reçue de ses parents.

La scène offrait un spectacle intéressant. Tous ces Hébreux réunis sur les quais psalmodiant des passages des Saintes Ecritures ou lisant dans leurs rituels, au milieu

du tintamarre des camions, des sifflets des bateaux et du mouvement continu des débardeurs occupés à charger ou décharger les navires, attirait l'attention. Ceci ne dérangeait en rien cependant la dévotion des fidèles et la cérémonie se poursuivait sans interruption.

Ceci fait, chacun des fidèles s'approcha du fleuve et y secoua ses vêtements faisant ainsi le simulacre de se débarrasser de ses péchés, et la joie rayonna sur toutes les figures.

Dans toutes les synagogues de Montréal, des cérémonies eurent lieu à l'occasion du premier de l'an des Hébreux, 5678ème anniversaire de la création du monde.

GHIL College, le révérend Herman Abramowitz a déclaré que l'ère de liberté des Hébreux en Russie créait de nouveaux problèmes aux Hébreux du Canada, qui ne devaient pas compter sur eux-mêmes pour maintenir leurs institutions.

Mendels de Sola, rabbin de la synagogue de la rue Stanley participa à la cérémonie et chanta d'une voix forte les chants liturgiques en dépit d'une maladie grave qui devait le conduire à l'hôpital après le service.

L'époque de pénitence durera dix jours et se terminera par la fête de la Réparation. Ce jour-là les péchés des fidèles seront effacés de la page de vie et ce sera le commencement d'une nouvelle année.

REMERCIEMENTS

La famille Bolté adresse ses remerciements à tous les amis qui lui ont témoigné leur sympathie, à l'occasion de la mort de M. Edouard Bolté, soit par des envois de fleurs, soit par des envois de fleurs. Comme on le sait, le défunt était le père de M. Raoul Bolté, de l'hôtel de ville.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

ELLE SOULAGE DES MILLIERS DE PERSONNES

POURQUOI PAS VOUS?

50 centimes la boîte 50 boîtes pour \$2.50

LA Poudre à Pâte Magie

MAGIC BAKING POWDER

NE CONTIENT PAS D'ALUN

FAITE EN CANADA

LA Poudre à Pâte Magie

MAGIC BAKING POWDER

NE CONTIENT PAS D'ALUN

FAITE EN CANADA

LA Poudre à Pâte Magie

MAGIC BAKING POWDER

Pour une Valeur de \$5,000 de Manteaux de Fillettes

Faites votre choix de bonne heure tandis que l'assortiment est au complet. Le charme individuel de nos vêtements pour les jeunes consiste dans la parfaite harmonie des couleurs et des styles. Il ne s'est jamais vu, ici ou ailleurs, une collection aussi remarquable de manteaux de fillettes.

MANTEAUX POUR FILLETES de 2 à 8 ans, faits de whittney, bouclé et cheviote, nuances assorties. Valeur de 6.50 pour 4.98

MANTEAUX POUR FILLETES de 2 à 8 ans, en chinchilla, couverte, tweed, joliment garnis de velours, poches superposées et ceinture. Val. de 8.50 pour 6.98

MANTEAUX POUR FILLETES, de 8 à 14 ans, en ratine, kersey et velours, modèles nouveaux. En marine, noir, brun, gris, Val. de 10.00 pour 7.98

MANTEAUX POUR FILLETES, de 8 à 14 ans, nouveaux modèles américains, grand collet convertible et ceinture, tissus magnifiques. Val. de 12.00 pour 9.98

MANTEAUX POUR FILLETES, de 8 à 14 ans, faits de diagonal, velours uni ou cordé, zibeline. Toutes nuances. Val. de 15.00 pour 12.98

Nous avons un grand choix de manteaux de haute qualité pour fillettes, à prix variant de 15.00 à 25.00 —Au premier.

GANTS, TUQUES, MITAINES

GANTS de LAINE, pour enfants, en blanc, noir, rouge, marine, etc. Spécial: .29

GANTS de LAINE, worsted, en gris, bruyère, et noir, pour enfants. Spécial: .49

GANTS CAPE TAN, garnis pour enfants. Val. 1.50

GANTS "CHAMOISSETTE", tan et gris, qualité lavable. Val. 1.25. Spécial: .99

TUQUES POUR ENFANTS, soie blanche. Spécial: .89

TUQUES POUR FILLETES, en laine, toutes couleurs et pointures. Spécial: .89

TUQUES POUR ENFANTS, laine rouge. 49

TUQUES et FOULARDS, enfants, laine blanche, rouge, gris, etc. Spécial: .99, 1.49 et 1.99

TUQUES et FOULARDS, en laine pour fillettes, couleurs: blanc, rouge, gris, marine, etc. Spécial: 1.49

TUQUES et FOULARDS, en laine, laine brisée, en blanc, rouge, gris, marine, beige, tan, caoutchou, vert, etc. Spécial: .99, 1.49, 1.99, 1.99 à 3.99

MITAINES de LAINE, pour enfants, toutes couleurs et pointures. Spécial: .35

DE 8 h. 30 à 9 h. 30 A.M. JERSEYS LAINE WOOL, tricot très élastique, grands et 10 ans, boutons en plis, en bleu et bruyère. Val. 1.50 pour .96

DE 8 h. 30 à 9 h. 30 A.M. PYJAMAS, d'une seule pièce, boutons, brandebourgs en coton. 1.75

COMBINAISONS, envers laine, grands 24 à 32. Prix: 1.25

CHASSE DE COUCHETTE, en rotin, pour enfants, table en avant. Val. de 2.95 pour 2.39

BERCEAU en FER, garnitures de cuivre. Val. de 7.50 pour 5.98

LITS POUR ENFANTS, construction en fer, côtés élastiques. Val. 8.50 pour 6.98

AMEUBLEMENT de CHAMBRE à COUCHER, pour enfants, fini ivoire, comprenant: 1 lit, 1 table de toilette, 1 bureau, 1 chiffonnier, 1 banquette, 1 boîte à jouets, 1 berceau. Très spécial. 82.75

BERCEAU "KIDNIE-KOOP", Cadre émaillé blanc, entouré en fil métallique ne rouillant pas. Roues de 8 pouces, à bandage caoutchouc sur tourniquet. Très commode pour garder le bébé en sécurité. Prix: 21.50

CHAMISE de COUCHETTE, en rotin, pour enfants, table en avant. Val. de 2.95 pour 2.39

BERCEAU en FER, garnitures de cuivre. Val. de 7.50 pour 5.98

LITS POUR ENFANTS, construction en fer, côtés élastiques. Val. 8.50 pour 6.98

LA TRADITION OBSERVEE PAR LES HEBREUX

D'après une antique tradition, les Juifs de Montréal se sont rendus sur les quais, lundi après-midi, afin de confier aux eaux du fleuve tous les péchés qu'ils ont commis.

Ce rite, établi sur le passage des Saintes Ecritures, n'était cependant pas présidé par les dignitaires des synagogues. Chacun agit séparément et d'après la tradition apportée par lui des vieux pays ou reçue de ses parents.

La scène offrait un spectacle intéressant. Tous ces Hébreux réunis sur les quais psalmodiant des passages des Saintes Ecritures ou lisant dans leurs rituels, au milieu

du tintamarre des camions, des sifflets des bateaux et du mouvement continu des débardeurs occupés à charger ou décharger les navires, attirait l'attention. Ceci ne dérangeait en rien cependant la dévotion des fidèles et la cérémonie se poursuivait sans interruption.

Ceci fait, chacun des fidèles s'approcha du fleuve et y secoua ses vêtements faisant ainsi le simulacre de se débarrasser de ses péchés, et la joie rayonna sur toutes les figures.

Dans toutes les synagogues de Montréal, des cérémonies eurent lieu à l'occasion du premier de l'an des Hébreux, 5678ème anniversaire de la création du monde.

GHIL College, le révérend Herman Abramowitz a déclaré que l'ère de liberté des Hébreux en Russie créait de nouveaux problèmes aux Hébreux du Canada, qui ne devaient pas compter sur eux-mêmes pour maintenir leurs institutions.

Mendels de Sola, rabbin de la synagogue de la rue Stanley participa à la cérémonie et chanta d'une voix forte les chants liturgiques en dépit d'une maladie grave qui devait le conduire à l'hôpital après le service.

L'époque de pénitence durera dix jours et se terminera par la fête de la Réparation. Ce jour-là les péchés des fidèles seront effacés de la page de vie et ce sera le commencement d'une nouvelle année.

REMERCIEMENTS

La famille Bolté adresse ses remerciements à tous les amis qui lui ont témoigné leur sympathie, à l'occasion de la mort de M. Edouard Bolté, soit par des envois de fleurs, soit par des envois de fleurs. Comme on le sait, le défunt était le père de M. Raoul Bolté, de l'hôtel de ville.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

ELLE SOULAGE DES MILLIERS DE PERSONNES

POURQUOI PAS VOUS?

50 centimes la boîte 50 boîtes pour \$2.50

LA Poudre à Pâte Magie

MAGIC BAKING POWDER

NE CONTIENT PAS D'ALUN

FAITE EN CANADA

LA Poudre à Pâte Magie

MAGIC BAKING POWDER

Coupe de Cheveux pour enfants par un spécialiste —Au salon de coiffure.

Pour une Valeur de \$5,000 de Manteaux de Fillettes

Faites votre choix de bonne heure tandis que l'assortiment est au complet. Le charme individuel de nos vêtements pour les jeunes consiste dans la parfaite harmonie